

# Débat d'orientation budgétaire 2016

4 février 2016

|                   |  |    |
|-------------------|--|----|
| <b>Partie I</b>   | Une situation économique et sociale toujours très dégradée .....   | 1  |
| <b>Partie II</b>  | Pour ses 20 ans, Perpignan Méditerranée se transforme en communauté urbaine pour répondre à un enjeu territorial ..... | 14 |
| <b>Partie III</b> | Le centre-ville au cœur de l'action municipale .....   | 16 |
| <b>Partie IV</b>  | La sécurité des Perpignanais .....   | 25 |
| <b>Partie V</b>   | La proximité .....   | 27 |
| <b>Partie VI</b>  | Les tendances budgétaires et les grandes orientations de Perpignan ...   | 31 |

## La future université en cœur de ville



**PERPINYÀ**  
perpinya.com  
la catalana

**PERPIGNAN**  
mairie-perpignan.fr  
la catalane

# Débat d'Orientation Budgétaire 2016



## SOMMAIRE

### PARTIE I – UNE SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE TOUJOURS TRES DEGRADEE \_\_\_\_\_ 1

#### ↳ ELEMENTS MACRO-ECONOMIQUES

**Malgré des indicateurs économiques « extérieurs » positifs pour la croissance...**

- Dépréciation de l'€uro/dollar
- Prix du baril en forte baisse
- Taux d'intérêt au plus bas

**... la croissance française reste trop faible pour doper l'économie et faire baisser le chômage**

- Croissance
- Chômage
- La dette publique dépasse les 2.000 milliards d'euros depuis 2014

#### ↳ LES CONSEQUENCES POUR LES COLLECTIVITES

**Les collectivités participent à hauteur de 11 Milliards d'euros à la réduction de la dépense publique imposée par le Gouvernement**

**La Cour des Comptes sonne l'alarme sur l'investissement local et les dépenses de personnel**

- Investissement local
- Les dépenses de personnel

#### ↳ MALGRE LE CONTEXTE ECONOMIQUE DEFAVORABLE, LA SITUATION BUDGETAIRE DE PERPIGNAN S'AMELIORE (VOIR PARTIE VI)

## **LES ATOUTS DE PERPIGNAN**

**L'attractivité démographique et ses conséquences fiscales**

**Des habitants qui disposent de revenus plus élevés**

**Un territoire pouvant accueillir de la population et de nouvelles entreprises**

**Un territoire à énergie positive**

**Un service public de qualité distingué par l'obtention de nombreux labels nationaux**

**Un environnement patrimonial, culturel et naturel exceptionnel qui contribue à classer Perpignan au 7<sup>e</sup> rang des villes françaises où il fait bon vivre**

## **PARTIE II – POUR SES 20 ANS, PERPIGNAN MEDITERRANEE SE TRANSFORME EN COMMUNAUTE URBAINE POUR REpondre A UN ENJEU TERRITORIAL** \_\_\_\_\_ **14**

**Un projet de territoire mieux repéré dans la grande région**

**Une Dotation Globale de Fonctionnement sécurisée**

**Les conséquences budgétaires des nouveaux transferts de compétences**

## **PARTIE III – LE CENTRE-VILLE AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE** \_\_\_\_\_ **16**

- **Implanter une partie de l'Université en centre-ville**

**Le campus Mailly aux portes du quartier St Jacques : septembre 2017**

**Les archives municipales déplacées dans le cloître des Dominicains (caserne Mangin)**

- **Agir pour transformer Perpignan en destination touristique**

**Le patrimoine historique**

**Le développement de Perpignan 3D, visite virtuelle du patrimoine historique**

**Un nouvel espace pour mettre en valeur l'ensemble cathédral**

**Le musée d'art Hyacinthe Rigaud**

**Le Centre International du Photojournalisme**

**D'autres outils culturels, déjà opérationnels, complètent le dispositif**

**Des animations de qualité et un plan marketing pour augmenter la fréquentation**

## **PARTIE IV – LA SECURITE DES PERPIGNANAIS** \_\_\_\_\_ **25**

### ↳ **UNE VILLE PROPRE AU BENEFICE DE TOUS**

**Des moyens conséquents, un renforcement du volet répressif**

**Des prestations au service des commerçants du centre-ville**

**Une réorganisation du service propreté urbaine : le plan d'action propreté**

**Des régies de quartier au service des habitants**

### ↳ **UNE VILLE AU SERVICE DES CITOYENS LES PLUS VULNERABLES**

**Une prise en compte du handicap**

**Des actions vis-à-vis des séniors**

### ↳ **DES SERVICES PUBLICS AU PLUS PROCHE DES HABITANTS**

## PARTIE VI – TENDANCES BUDGETAIRES ET GRANDES ORIENTATIONS DE PERPIGNAN

**La maîtrise de la dépense, priorité absolue pour Perpignan**

- **Un plan d'efficacité de la dépense publique dans tous les domaines**
- **Evolution de la masse salariale**

**Un autofinancement net de 7,5 M€ depuis 5 ans**

**La dette en diminution**

**L'investissement stabilisé à 40 M€**

**Les partenariats financiers en investissement**

**La fiscalité : progression 0 % pour la 5<sup>e</sup> année consécutive**



Première étape du cycle budgétaire, qui se prolongera par le vote du Budget Primitif et du Compte Administratif, le Débat d'Orientation Budgétaire est un acte majeur dans lequel sont analysées et mises en perspective les évolutions des indicateurs clés de gestion.

En partant du contexte national, nous examinerons les conséquences pour les collectivités du plan de réduction des dépenses publiques mis en œuvre par le gouvernement.

Nous analyserons les atouts de Perpignan et les actions que nous souhaitons impulser : une communauté urbaine forte pour répondre à un enjeu territorial, le centre-ville au cœur de l'action municipale, tout en priorisant la sécurité des perpignanais et la proximité pour améliorer leur quotidien.

Enfin, nous déterminerons les tendances budgétaires et les orientations pour 2016.

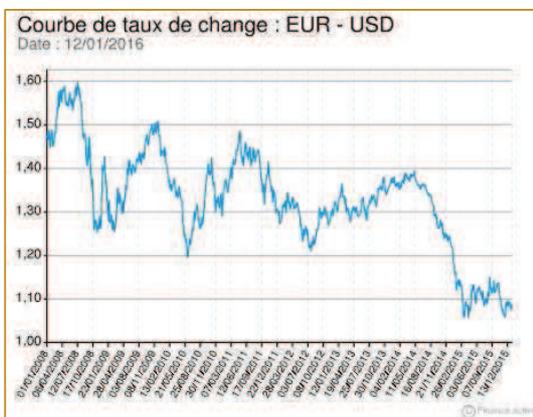


## PARTIE I - UNE SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE NATIONALE TOUJOURS TRES DEGRADEE

### 📌 ELEMENTS MACRO-ECONOMIQUES

✓ **Malgré des indicateurs économiques « extérieurs » positifs pour la croissance...**

#### 🕒 Dépréciation de l'€uro/dollar



La baisse de l'euro stimule les ventes des produits européens et rend les produits importés plus chers. Elle favorise donc mécaniquement l'emploi et l'économie en général. L'euro s'est déprécié de l'ordre de 40 % par rapport au dollar en quelques mois suite aux mesures de la BCE, destinées à relancer l'économie européenne.

(Source : Finance Active)

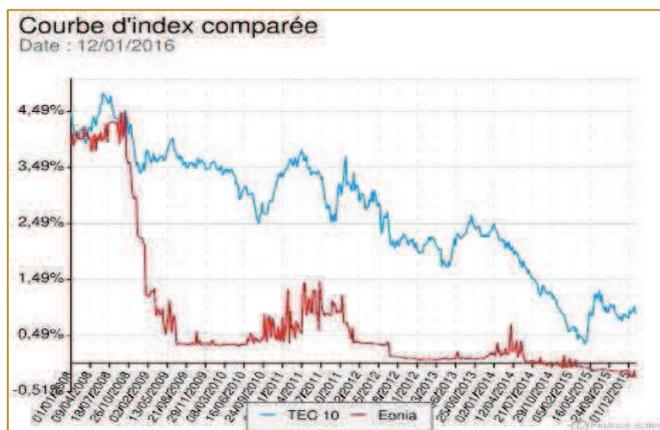
#### 🕒 Prix du baril en forte baisse



La dégringolade du prix du baril est spectaculaire. Principalement due à la surproduction liée au ralentissement de l'économie mondiale et à la hausse de la production américaine, elle a pour effet de faire baisser les coûts de production industrielle et de redonner du pouvoir d'achat.

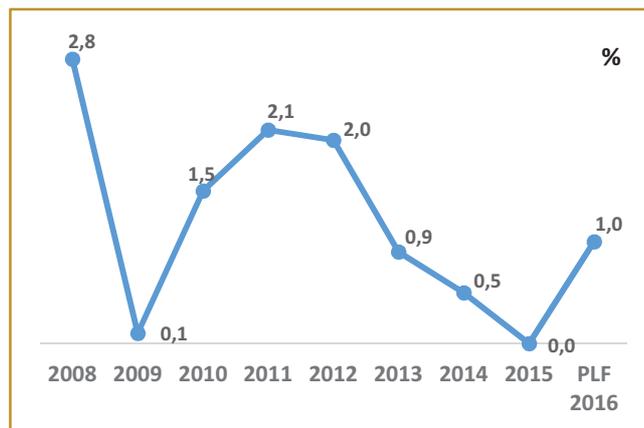
(Source : Insee)

## ● Taux d'intérêt au plus bas



(Source : Finance Active)

## Inflation



(Source : Insee)

L'inflation, attendue dans les économies développées, est bien en deçà d'un objectif admis aux alentours de 2 %, et finalement proche de 0%. Afin de favoriser la relance de l'économie, les banques centrales, ayant déjà joué de tous les traditionnels leviers monétaires (taux directeurs, changes...), se sont lancées dans de massives campagnes de rachats d'actifs, maintenant des taux bas tout en déversant des liquidités.

De facto, les taux d'intérêt restent très modestes : l'Eonia fréquente les -0.15 %, l'Euribor 1 mois les -0.10 %, l'Euribor 3 mois les -0.05 % et l'Euribor 12 mois reste très légèrement positif.

Jamais dans l'histoire économique récente, les taux d'intérêt n'ont été si bas pendant si longtemps. Les taux directeurs des banques centrales sont quasiment aujourd'hui à zéro et les obligations d'Etat à court terme atteignent de nouveaux planchers.

La faiblesse des anticipations d'inflation et la volonté de relancer la croissance par les banques centrales en réponse à la crise financière expliquent, notamment, cette situation exceptionnelle.

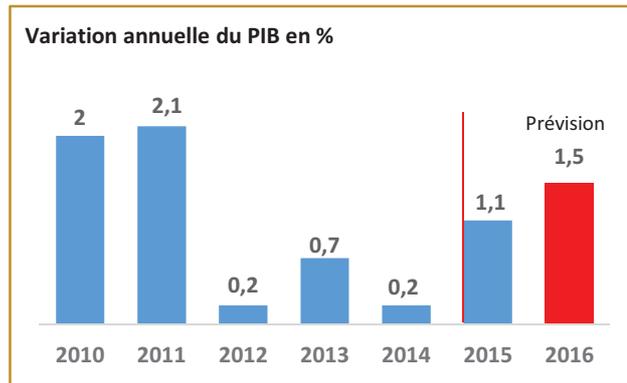
### ✓ ... la croissance française reste trop faible pour doper l'économie et faire baisser le chômage

La France ne sait pas capitaliser les éléments « extérieurs » pour créer de la croissance car les fondamentaux de l'économie française souffrent de l'absence de réformes structurelles.

Une croissance de 1,50 % est nécessaire pour faire baisser le chômage. Or depuis 2011, la croissance est significativement inférieure à 1 %.

Le récent ralentissement de l'économie chinoise pèsera, également et indirectement, sur la croissance française estimée à 0,8 point de PIB pour la France d'ici 2017, d'après l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE).

## ● Croissance

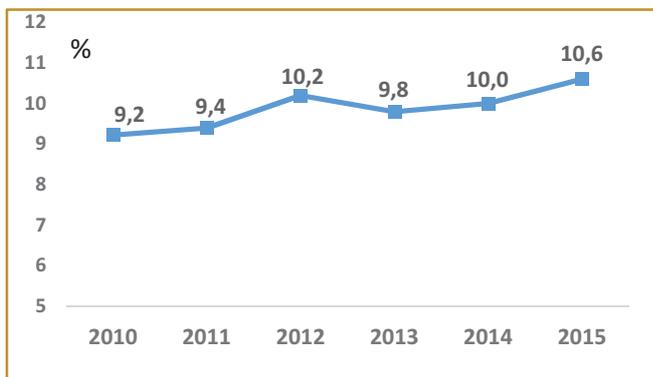


(Source : Les Echos/Insee)

## ● Chômage

Conséquence de l'absence de croissance économique, la France n'a jamais eu autant de chômeurs : 3 589 800 fin octobre en métropole. En incluant l'outre-mer 3 851 000 inscrits en catégorie A.

### TAUX DE CHOMAGE



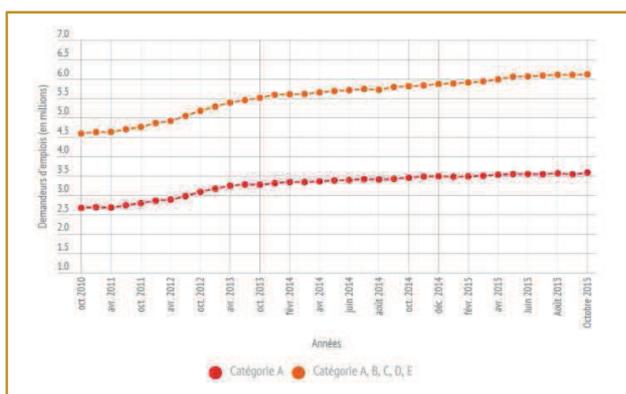
(Source : Insee)

### TAUX DE CHOMAGE AU SENS DU BIT



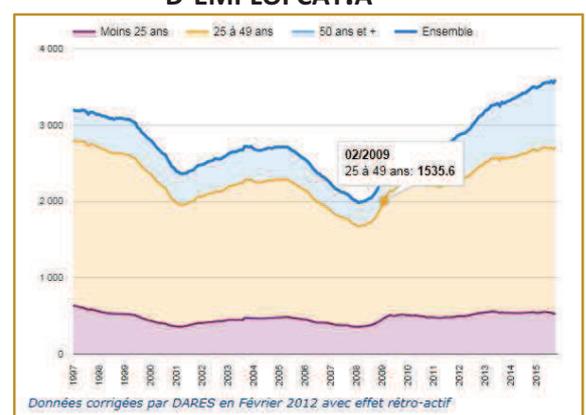
(Source : Insee – Bureau International du Travail)

### NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI



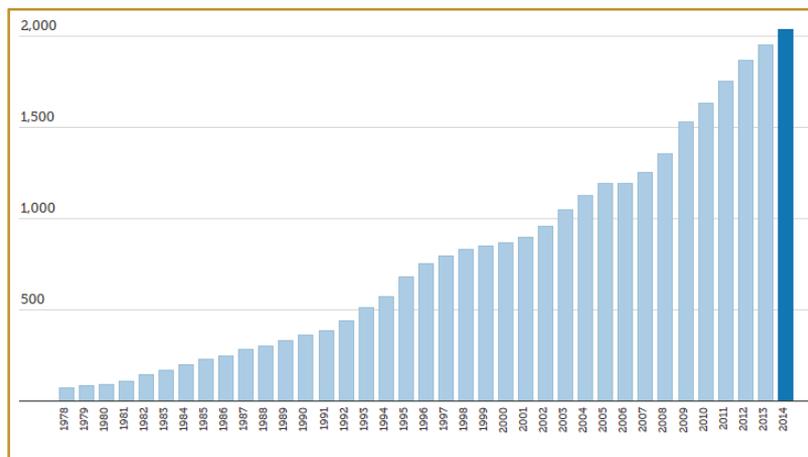
(Source : Dares)

### ÉVOLUTION DE DEMANDEURS D'EMPLOI CAT.A



Données corrigées par DARES en Février 2012 avec effet rétro-actif

## ● La dette publique dépasse les 2.000 milliards d'euros depuis 2014

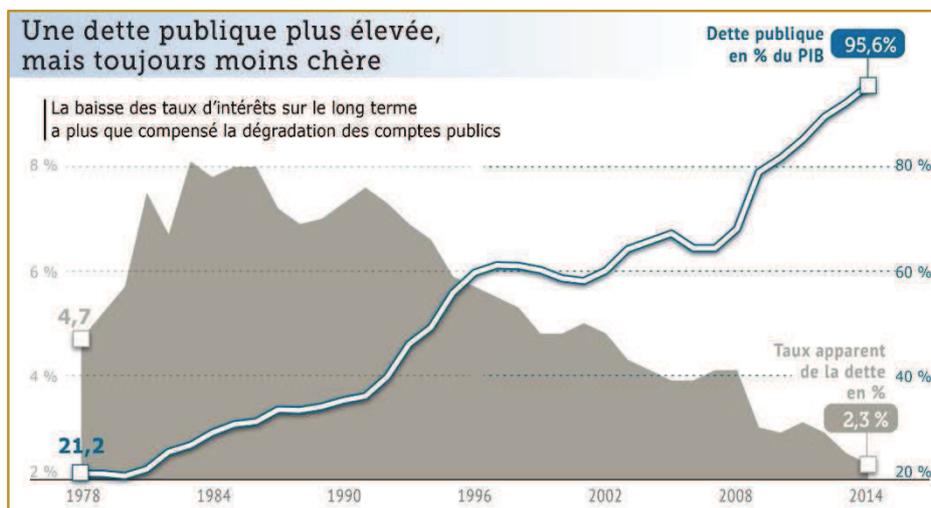


(Source : le Figaro)

L'année 2014 a signé un record hautement symbolique pour la France : la dette publique de notre pays a dépassé la barre des 2.000 milliards d'euros. Elle a doublé en l'espace de 12 ans et quadruplé en seulement 22 ans.

Ainsi, la dette publique française équivaut presque à une année de richesse créée dans l'hexagone : le taux de dette sur le PIB atteindra 96,3 % à la fin de l'année selon les dernières estimations du gouvernement. Jusqu'au milieu des années 1980, ce taux ne dépassait pas les 30 %.

Fort heureusement, même toujours plus élevée, la dette publique est toujours moins chère.

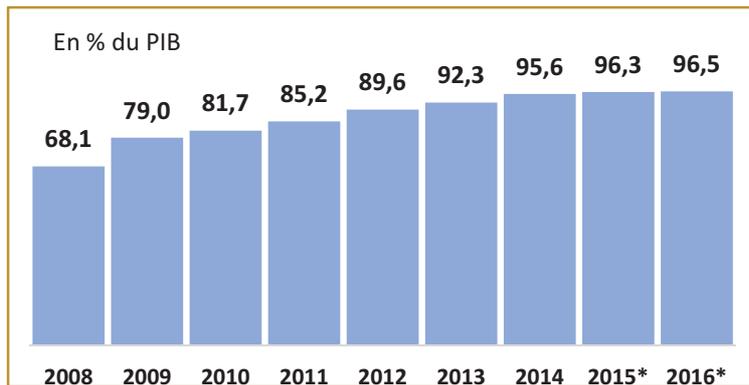


(Source : le Figaro/Insee base 100 en 2005)

Là aussi, la situation est parfaitement inédite: jamais la France ne s'est financée aussi bon marché. Les taux obligataires à 10 ans (l'OAT), auxquels la France emprunte, ont chuté vers 1 % depuis 2014, quand ils valaient près de 10 % en 1987.

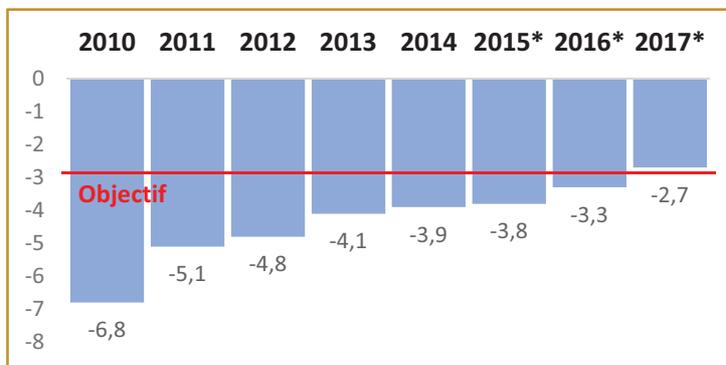
Prolongeant un mouvement entamé il y a une vingtaine d'années, le taux apparent de la dette a fortement reculé au cours de la période 2003-2013, revenant de 4,4 % à 2,5 %. Dans le même temps, la dette publique augmentait de 30 points de PIB !

La dette publique culminera à 96,5 % du PIB en 2016



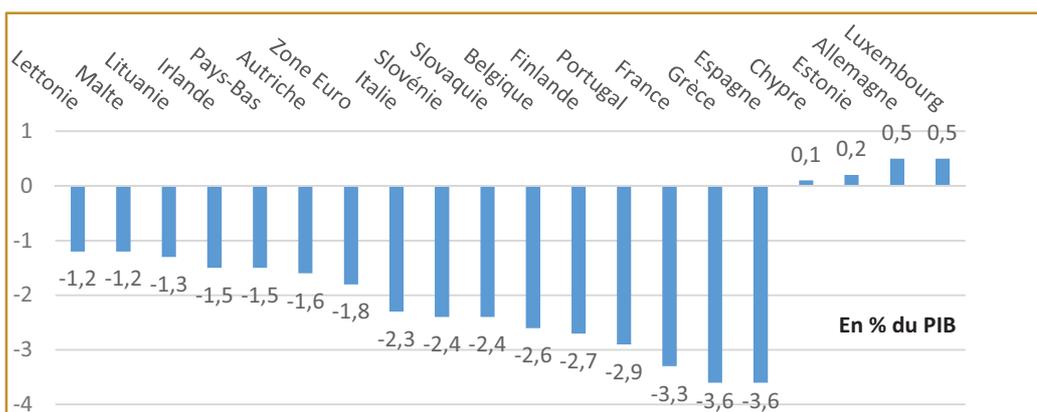
\*Prévision - (Sources : Les Echos/Insee)

La France, mauvaise élève de l'Europe sur le déficit public



(Sources : Les Echos/Insee- \*prévision du PLF 2016)

Le solde public en 2016



(Sources : Les Echos/Commission Européenne)

Après les attentats, le Président de la République a déclaré : « Le pacte de sécurité l'emporte sur le pacte de stabilité ». Bercy a précisé que le surcroît de dépense, annoncé pour renforcer la sécurité, était compatible avec les équilibres et ne remet pas en cause les engagements européens. Cela revêt une importance toute particulière, étant donné que depuis 2009 une procédure pour déficit excessif lui impose de respecter la trajectoire de déficit budgétaire fixée à 3 % du PIB d'ici 2017.

Avec un impact estimé, limité à 0,1 %, Bercy admet en creux que si revenir sous la barre des 3 % en 2017 n'est pas atteint, ce ne sera pas du seul fait de la lutte contre le terrorisme. Il n'y a donc aucune raison de relâcher la discipline budgétaire imposée par l'Europe.

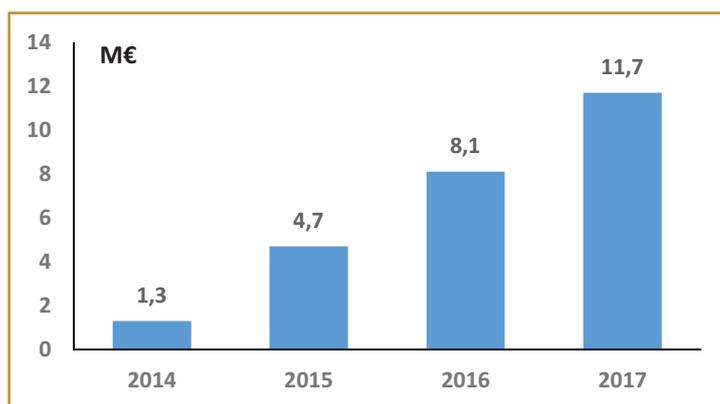
### ↳ LES CONSEQUENCES POUR LES COLLECTIVITES

#### ✓ **Les collectivités participent à hauteur de 11 milliards d'euros à la réduction de la dépense publique imposée par le Gouvernement**

Les collectivités locales contribuent à hauteur de 11 milliards d'euros au plan d'économie de 50 milliards d'euros d'ici 2017 dans le cadre de l'assainissement des comptes publics.

Une perte de 26 M€ en 4 ans pour Perpignan sur la DGF.

Inscrite dans la loi de finances et calculée en fonction d'un pourcentage appliqué aux recettes réelles de fonctionnement, la ponction sur la DGF de Perpignan s'élèvera à 11,7 M€ en 2017 soit une baisse cumulée de l'ordre de 26 M€ sur 4 ans par rapport au niveau réel de DGF encaissée en 2013.



La réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), initialement prévue pour 2016, a été repoussée, le Gouvernement n'ayant pas fourni les simulations pluriannuelles nécessaires montrant l'impact de la réforme proposée. A priori, elle aurait été négative pour Perpignan car la catégorie de ville DSU cible disparaissait, la progression de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) étant de ce fait répartie sur l'ensemble des villes.

La DGF 2016 reprendra donc finalement les critères de 2015.

La progression de la péréquation sera maintenue à son niveau 2015, soit :

- 180 M€ pour la DSU,
- 117 M€ pour la Dotation Solidarité Rurale (DSR).

Les dotations de péréquations verticales (DSU/ DRP Dotation Nationale de Péréquation) et horizontale (FPIC Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) atténuent en partie la baisse de la DGF.

✓ **La Cour des Comptes sonne l'alarme sur l'investissement local et les dépenses de personnel**

○ **Investissement local**

Reprenant les inquiétudes des associations d'élus, les magistrats admettent la situation périlleuse des collectivités locales. La Cour des Comptes estime que la baisse des dotations de 19 % de 2014 à 2017 (11 Md€) risque bien d'aggraver l'effet de ciseaux des collectivités locales entre dépense et recette. Un mouvement qui entrainerait ainsi un recul de l'épargne brute et des investissements.

Les magistrats reprennent dans leur rapport l'exemple des grandes villes dont beaucoup ont baissé leur investissement entre 15 et 33 %, tendance qui risque de perdurer.

○ **Les dépenses de personnel**

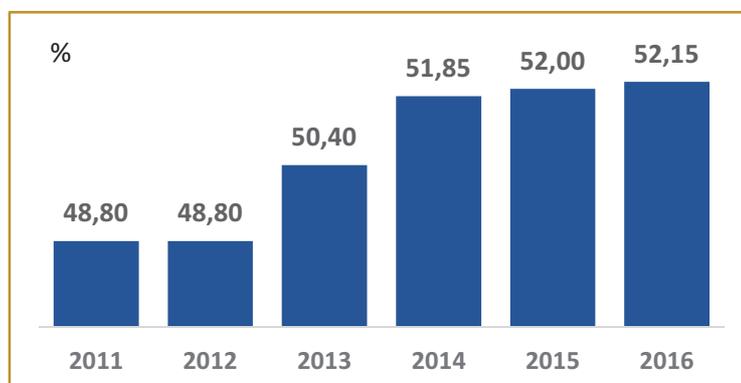
L'étude montre que seul un contrôle des hausses de dépense de fonctionnement permet de ne pas aggraver l'état des finances des collectivités. Un recours supérieur à l'endettement ne résoudrait même pas la crise de la section de fonctionnement. D'ici 2019, la capacité de désendettement grimperait à 12 ans.

La Cour des Comptes exhorte, également, les élus à s'attaquer aux frais de personnel, même si elle est consciente du manque d'élasticité de ces dépenses. La Cour des Comptes préconise de s'attaquer à la masse salariale et notamment aux « pratiques contestables » :

- Durée effective du travail inférieure à la durée légale,
- Lutte insuffisante contre l'absentéisme,
- Recours excessif aux heures supplémentaires,
- Evolution non maîtrisée des effectifs.

Comme on le verra plus loin, Perpignan n'a pas attendu le rapport de la Cour des Comptes pour travailler efficacement sur ces différents points. Cependant, la Cour des Comptes oublie de souligner que le Gouvernement prend des décisions qui contribuent à augmenter de façon très significative la masse salariale, comme la hausse du taux de CNRACL et des cotisations patronales.

**PROGRESSION DES COTISATIONS PATRONALES A LA CHARGE DES COLLECTIVITES**



Ainsi, l'augmentation des cotisations patronales représente 2,7 M€ par rapport au niveau 2012. De même, les revalorisations des échelles de rémunération des catégories C et B décidées par le gouvernement représentent 2,1 M€ de dépenses nouvelles pour Perpignan en 3 ans.

## ↳ MALGRE LE CONTEXTE ECONOMIQUE DEFAVORABLE, LA SITUATION BUDGETAIRE DE PERPIGNAN S'AMELIORE (VOIR PARTIE VI).

C'est le résultat d'un vaste plan d'économie lancé depuis déjà plusieurs années.

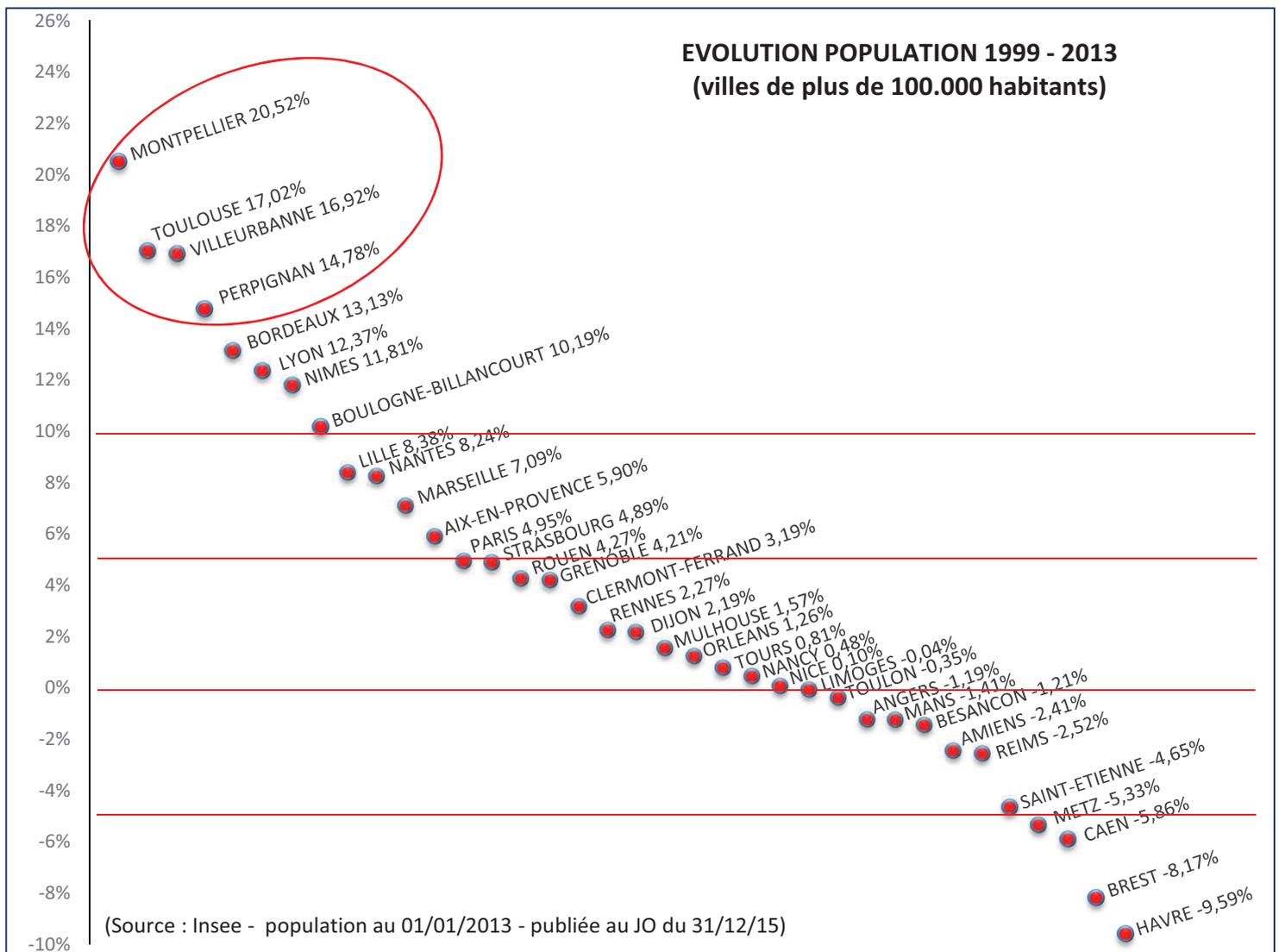
Les indicateurs clés de gestion sont stabilisés à leur niveau de 2010 avant l'impact de la crise et de la baisse inédite et brutale des dotations globales de fonctionnement versées par l'Etat, baisse de 26 M€ par rapport au montant encaissé en 2013.

## ↳ LES ATOUTS DE PERPIGNAN

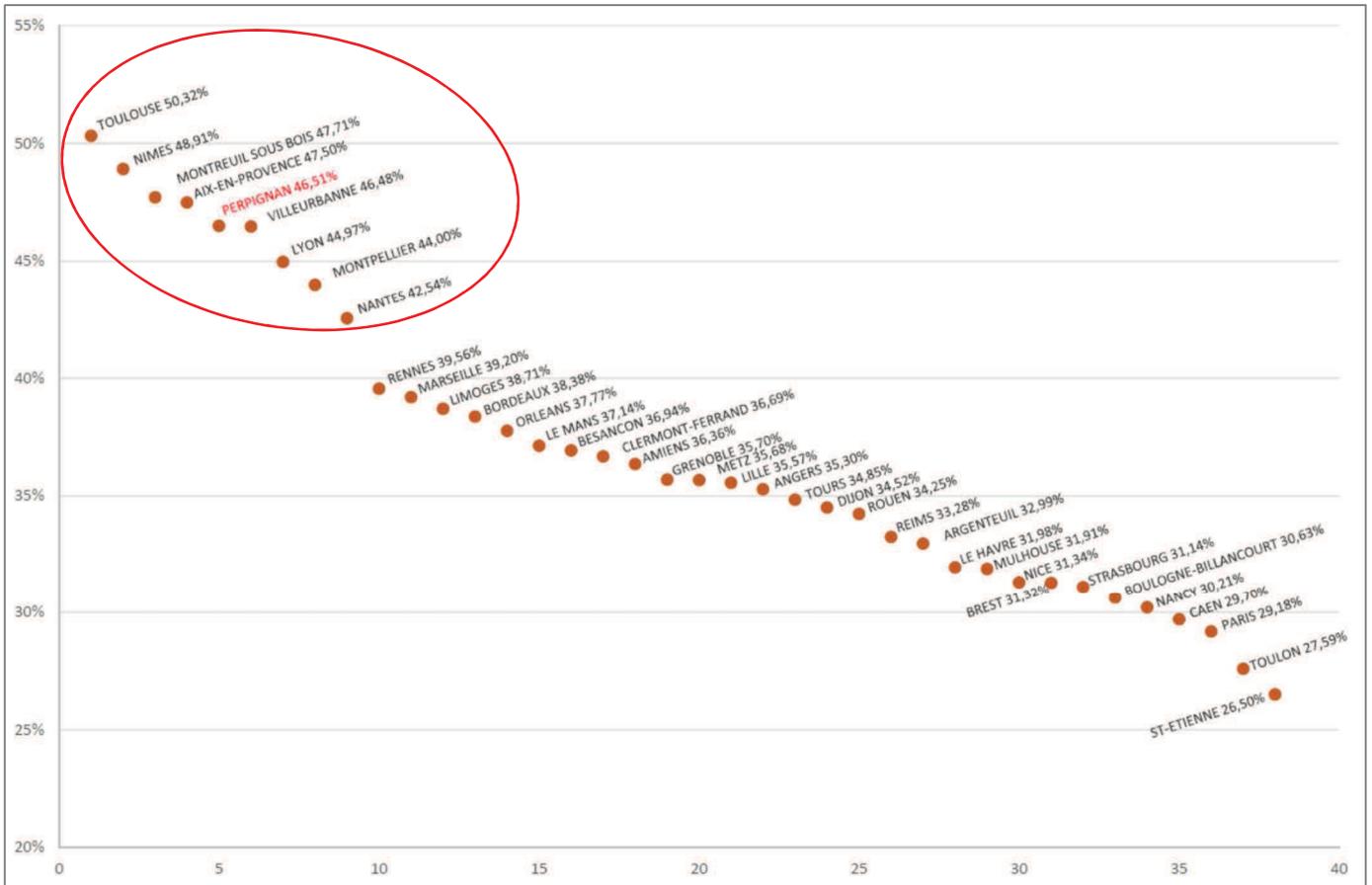
Même si le chômage reste beaucoup trop élevé et si la Ville connaît d'évidentes difficultés liées au contexte socio-économique national, Perpignan dispose néanmoins d'atouts.

### ✓ L'attractivité démographique et ses conséquences fiscales

#### LA CROISSANCE DE LA POPULATION



EVOLUTION DES BASES FONCIERES NETTES 2003/2014  
(VILLE DE PLUS DE 100.000 HABITANTS)



(Source : impôts.gouv.fr)

## ✓ Des habitants qui disposent de revenus plus élevés

### NOMBRE DE FOYERS FISCAUX PAR TRANCHE DE REVENU FISCAL DE REFERENCE

| Revenu fiscal de référence par tranche (en euros) MAJ mars 2013 | IR 2011 (sur le revenu 2010) | IR 2012 (sur le revenu 2011) | écart sur le revenu 2011/2010 | IR 2013 (sur le revenu 2012) | écart sur le revenu 2012/2011 | IR 2014 (sur le revenu 2013) | écart sur le revenu 2013/2012 |
|---|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| 0 à 10 000  | 28 438                       | 26 962                       | -1 476                        | 27 183                       | 221                           | 27 275                       | 92                            |
| 10 001 à 12 000   | 5 228                        | 4 965                        | -263                          | 4 807                        | -158                          | 4 668                        | -139                          |
| 12 001 à 15 000   | 7 402                        | 7 184                        | -218                          | 7 034                        | -150                          | 6 851                        | -183                          |
| 15 001 à 20 000   | 10 389                       | 10 324                       | -65                           | 10 383                       | 59                            | 10 370                       | -13                           |
| 20 001 à 30 000   | 9 684                        | 9 983                        | 299                           | 10 012                       | 29                            | 10 256                       | 244                           |
| 30 001 à 50 000   | 6 981                        | 7 161                        | 180                           | 7 407                        | 246                           | 7 654                        | 247                           |
| 50 001 à 100 000  | 2 719                        | 2 835                        | 116                           | 3 027                        | 192                           | 3 207                        | 180                           |
| + de 100 000  | 741                          | 812                          | 71                            | 827                          | 15                            | 836                          | 9                             |
| <b>Total</b>  | <b>71 582</b>                | <b>70 226</b>                | <b>-1 356</b>                 | <b>70 680</b>                | <b>454</b>                    | <b>71 117</b>                | <b>437</b>                    |

Annotations de regroupement :

- Tranches 0 à 15 000 € : -2 022
- Tranches 20 001 à 100 000 € : 666
- Tranches 0 à 15 000 € : -28
- Tranches 20 001 à 100 000 € : 482
- Tranches 0 à 15 000 € : -243
- Tranches 20 001 à 100 000 € : 680

(Source : impots.gouv.fr)

Sur ces données officielles, consultables sur Internet, il apparaît clairement une diminution du nombre de foyers fiscaux disposant de revenus faibles et une augmentation de nombre de foyers fiscaux disposant de revenus plus élevés.

## ✓ Un territoire pouvant accueillir de la population et de nouvelles entreprises

Le territoire de Perpignan est vaste (6.807 hectares) et Perpignan est la 1<sup>ère</sup> commune agricole du département.

Son territoire dispose d'une richesse naturelle (trames verte et bleue). Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) prévoit des zones à urbaniser tout en respectant un développement harmonieux et respectueux de l'environnement.

Dans les opérations en cours, 1.461 logements seront construits dans un délai très proche. 4.000 logements sont actuellement à l'étude et enfin un potentiel de 2.350 logements réalisables à plus longue échéance. Ceci nous amène donc à considérer un potentiel à l'horizon 2030, qui s'élève à 7.811 logements sur les zones AU hors AU0, soit une moyenne supérieure à 500 logements neufs par an. Les zones AU0, réserves foncières à plus long terme, permettraient d'accueillir, en maintenant une moyenne de 50 logements à l'hectare, 6.600 logements en plus des prévisions précédentes, soit une moyenne globale à l'horizon 2030 d'environ 1.000 logements par an. Le potentiel est donc de 14.400 logements.

Perpignan dispose aussi d'atouts économiques notamment avec St Charles International, 1<sup>ère</sup> plateforme européenne de commercialisation, de transport et de logistique de fruits et légumes qui regroupe 150 entreprises et 2.200 emplois permanents.

Les disponibilités foncières permettent d'accueillir de grandes unités autour de Torremila comme ce fut le cas pour l'usine CEMOI par exemple.

De même, les zones économiques accueillent de nouvelles entreprises notamment liées au développement durable.

Perpignan constitue le principal pôle d'emploi du département en concentrant 65.117 des 153.046 emplois du département en 2012. La Ville possède un indicateur de concentration d'emploi très élevé : 184,1 alors qu'il est de 156,6 à Narbonne et 147,8 à Montpellier. Cet indicateur mesure le rapport entre le nombre d'emplois de la commune et le nombre d'actifs ayant un emploi qui y habitent.

Après une décennie 90 morose, l'emploi de la commune a connu une amélioration, avec une baisse du chômage au début des années 2000 et un nombre d'actifs sur le marché de l'emploi en nette augmentation : + 5.000 en 10 ans. La commune a su créer 6.000 emplois sur la même période.

Aujourd'hui, 944 hectares sont dédiés dans le PLU à l'activité. La quasi-totalité des zones UE du PLU sont occupées (97%), les zones AUE sont consommées à hauteur de 72%. Le bilan fait donc apparaître une capacité d'accueil d'environ 200 hectares dont plus de la moitié sur Torremila. A l'échelle du territoire et compte tenu de la limitation de l'étalement des surfaces d'activité, ce chiffre reste cohérent par rapport à la volonté de conjuguer les projets de développement et la volonté de contenir ce développement en périphérie de la ville centre.

### ✓ **Un territoire à énergie positive**

Une grande majorité des investissements réalisés par Perpignan s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial voté en 2012, pour notamment améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine (CPE, travaux d'économies d'énergie prévus sur l'école Victor Hugo...), développer la place du végétal en ville (Berges de la Têt, programme de plantations...), accompagner la rénovation du parc immobilier (poursuite des 2 OPAH sur le centre-ville et la Gare, volet rénovation urbaine du contrat de ville), développer le partage des espaces publics au profit de toutes les mobilités (charte des aménagements cyclables, passerelle sur la Basse, poursuite de l'aménagement du Quai Vauban...), améliorer la qualité de vie des habitants...

L'action de Perpignan et de l'Agglomération en matière de développement durable, continue d'ailleurs d'être reconnue au niveau national :

- La Ville a reçu le label européen Cap Cit'ergie en janvier 2015, aux assises de l'énergie. Perpignan est la 1<sup>ère</sup> Ville en Languedoc Roussillon à obtenir cette reconnaissance européenne attestant de la qualité de sa politique Energie Climat (1<sup>er</sup> niveau du label qui en compte 3).
- Elle a obtenu en février 2015, conjointement avec Perpignan Méditerranée, le label « Territoire à énergie positive » attribué par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable à 200 territoires engagés dans des actions concrètes en faveur des économies d'énergie et de réduction des gaz à effets de serre. Ce label a permis à Perpignan d'obtenir une subvention de 240 000€ pour le déploiement de systèmes intelligents de gestion de la performance énergétique des bâtiments et de la qualité de l'air. Un marché va être lancé, puis il est prévu le déploiement progressif des capteurs sur une vingtaine de bâtiments entre 2016 et 2017.

La Ville poursuivra donc son action. Elle a par ailleurs l'objectif de déposer une demande de reconnaissance au 2<sup>e</sup> niveau du label Cit'ergie en juin 2016.

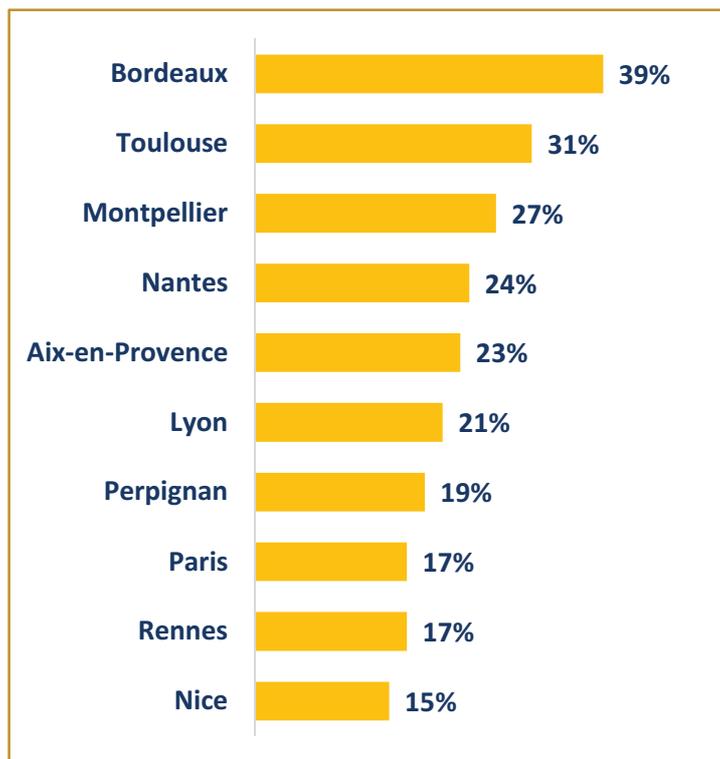
En effet, les ateliers de bilan annuel réalisés en novembre 2015 ont démontré que les actions avaient suffisamment avancé pour que Perpignan prétende à cette nouvelle reconnaissance qui lui permettra de se hisser au rang des villes européennes pionnières en matière d'actions Energie Climat.

### ✓ **Un service public de qualité distingué par l'obtention de nombreux labels nationaux.**

Notons notamment :

- **Tourisme :**
  - Classement en 2015 en **Station Classée de Tourisme** (label d'excellence pour une durée de 12 ans).
  - Classement en **catégorie I** en 2013 pour 5 ans.
  - label **Tourisme Sud De France** (depuis 2010, renouvellement effectué en 2014) pour 3 ans, faisant tous deux référence à un cahier des charges très précis, visant un objectif ultime : la **satisfaction client**.
  - **Qualité Tourisme** (depuis 2006, renouvellement réalisé en 2014)
  - Le label **Tourisme et Handicap** (auparavant obtenu depuis 2005) a été obtenu en Décembre 2015, suite à un nouvel audit de contrôle passé au second trimestre 2015 : pour trois types de handicap (mental, visuel, moteur).
- 4<sup>e</sup> fleur et Fleur d'Or (la plus haute distinction) remise par l'association des Villes et Villages Fleuris. Ce trophée récompense les efforts de la Ville pour l'embellissement des espaces verts, le développement durable et le cadre de vie.
- Le label Eco Jardin, attribué par l'agence Natureparis, récompense et valorise l'action de la Ville pour sa gestion écologique de Las Canals.
- Ville internet 5 @@@@, que la Ville détient depuis 2008 : outre la qualité des sites Internet institutionnels, ce sont toutes les actions visant à améliorer l'efficacité quotidienne qui sont récompensées comme la dématérialisation ou les services citoyens en ligne, l'application téléphone mobile ou encore la place du numérique dans le projet éducatif local.
- Ville d'Art et d'Histoire : ce label récompense les efforts réalisés pour la mise en beauté du patrimoine.
- Scène Nationale, théâtre de l'Archipel : Perpignan a intégré le réseau des 71 scènes nationales au terme de la première saison, reconnaissance de la qualité et de l'exigence de sa programmation qui s'articule autour de 3 axes majeurs : une programmation pluridisciplinaire et transfrontalière tournée vers la Méditerranée, l'accompagnement de la production contemporaine et le développement culturel du territoire.
- Trophées de la communication 2015 pour le site Internet et le bulletin municipal : Les trophées de la communication® récompensent chaque année les meilleurs acteurs de la communication sur l'ensemble du territoire français (DOM-TOM inclus). De janvier à juillet, un comité de sélection s'est attaché à sélectionner les structures se démarquant par la qualité de leur communication. Un jury de professionnels composé de plus de 150 membres (des professionnels des métiers de la communication mais également des élus ou des décideurs français) a délibéré début novembre sur l'ensemble des dossiers présentés. Ce sont près de 550 candidatures, soit plus de 1000 dossiers de qualité qui ont été réceptionnés par le bureau des Trophées de la Communication cette année pour, en bout de course, retenir 126 structures lauréates qui ont le privilège de se classer parmi les meilleurs.

- ✓ **Un environnement patrimonial, culturel et naturel exceptionnel qui contribue à classer Perpignan au 7<sup>e</sup> rang des villes françaises où il fait bon vivre**



(Source : Les Echos/Great Place to Work)

L'institut Great Place to Work établit un palmarès des villes françaises les plus prisées par les salariés. Le Sud a le vent en poupe.

Pour beaucoup de Français, le bien-être au travail se trouve sous le soleil. Bordeaux, Toulouse et Montpellier sont dans le top 3, pour la deuxième fois consécutive, de l'étude réalisée par l'Institut Great Place to Work : « Les villes françaises où il fait bon travailler ».

Parmi les critères mobilisés pour élaborer ce palmarès : la qualité de vie, bien sûr, mais aussi les opportunités d'emploi, la situation familiale, sans oublier les conditions de logement.

Perpignan se place dans les 10 premières villes françaises, au 7<sup>e</sup> rang ce qui montre l'attractivité de notre ville.

### PARTIE II – POUR SES 20 ANS, PERPIGNAN MEDITERRANEE SE TRANSFORME EN COMMUNAUTE URBAINE POUR REpondre A UN ENJEU TERRITORIAL

#### ✓ **Un projet de territoire mieux repéré dans la grande région**

La compétition des territoires se trouve renforcée avec la recomposition des 13 régions depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La nouvelle région dispose de 2 métropoles, Toulouse et Montpellier.

Perpignan Méditerranée, seul territoire de la nouvelle région disposant de la population nécessaire pour se transformer en Communauté Urbaine (seuil de population supérieur à 250.000 habitants), a saisi cette opportunité pour que son projet de territoire soit mieux repéré géopolitiquement et qu'elle dispose des partenariats nécessaires pour le mettre en œuvre.

Les maires de Perpignan Méditerranée ont largement soutenu cette transformation puisque 32 communes ont délibéré devant leur conseil municipal avec un vote « pour », très souvent à l'unanimité des conseillers, et seulement 3 communes qui ont voté contre. La commune n'ayant pas délibéré se rajoute aux communes « pour ».

2016 présente donc un enjeu particulier pour Perpignan Méditerranée : réussir la transition en termes d'organisation de Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine.

Pour aller vers plus de réactivité, face aux préoccupations de proximité des habitants, Perpignan Méditerranée Métropole, nouveau nom de la Communauté Urbaine, va proposer la constitution de pôles territoriaux, regroupant plusieurs communes qui le souhaiteraient.

Des conventions de gestion, sans transfert de personnel, seront signées dans d'autres cas.

Un Directeur Général Adjoint Proximité, mutualisé entre Perpignan Méditerranée et la Ville dirigera l'intégralité des compétences de proximité sur le territoire de Perpignan Méditerranée et sur Perpignan.

De par sa taille et ses organisations successives allant vers la recherche d'une efficacité accrue en termes de proximité, Perpignan conservera son organisation communale avec les mairies de quartiers qui sont d'ores et déjà assimilables à des pôles de proximité.

La transformation en Communauté Urbaine permet de donner plus de force au projet de territoire « Terra nostra » présenté et approuvé par Perpignan Méditerranée.

Perpignan Méditerranée est l'interlocutrice de toutes les négociations partenariales avec l'Etat, pour le contrat de ville, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, la Région et l'Europe.

#### ✓ **Une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) sécurisée**

La DGF des communautés urbaines est sécurisée à 60 € par habitant jusqu'ici. Ce sera encore le cas cette année.

La réforme de la DGF, envisagée pour 2017, accorde une nouvelle importance aux Coefficients d'Intégration Fiscale (CIF) ce qui conditionnera le niveau de DGF versé par l'Etat.

En se transformant en communauté urbaine, Perpignan Méditerranée a considérablement amélioré son CIF, contribuant ainsi à la sécurisation de ses ressources financières.

✓ **Les conséquences budgétaires des nouveaux transferts de compétences**

A chaque transfert de compétence, la structure intercommunale assure des dépenses et encaisse des recettes précédemment communales.

Pour préserver la neutralité budgétaire, la charge nette des compétences transférées vient minimiser l'attribution de compensation qui constitue une recette pour la commune (Attribution de Compensation = produit de la taxe professionnelle 1996 - charges nettes compétences transférées).

Ainsi, la neutralité budgétaire est préservée et la structure intercommunale dispose des moyens pour assurer la compétence à la place de la commune.

C'est la Commission Locale d'Evaluation des Transferts (CLET) qui statue sur la charge nette à chaque transfert de compétence.

Ce mécanisme déjà expérimenté de nombreuses fois, depuis 1996, sera appliqué pour les nouveaux transferts.

Cependant avec les conventions de gestion, la commune assure la dépense et encaisse les recettes des compétences transférées. Le solde est facturé à l'euro/euro.

Ainsi, le volume de la dépense budgétaire pour la ville de Perpignan n'est pas modifié.

Pour l'investissement, le dispositif est calé sur des opérations de mandat, suivant les directives de la Direction Générale des Finances Publiques, soit : dépense en compte 458-1, recette en 458-2 et neutralité budgétaire, Perpignan Méditerranée versant la charge nette à Perpignan en fin d'année.

Cette charge nette fera l'objet d'un emprunt mobilisé par Perpignan Méditerranée et l'annuité de l'emprunt sera retenue sur l'Attribution de Compensation pour donner à Perpignan Méditerranée les moyens de rembourser l'emprunt correspondant à la charge de l'emprunt mobilisé.

## PARTIE III – LE CENTRE-VILLE AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE

Comme toutes les villes, le commerce du centre-ville connaît des difficultés liées à la crise et à la perte du pouvoir d'achat, mais aussi aux changements des modes de consommation et à l'impact des achats sur Internet.

Pourtant, le centre-ville constitue la plus grande surface commerciale du département avec 892 commerces dans l'hyper-centre (étude CCI) générant 327 M€ de chiffre d'affaires et offrant sur 75.343 m<sup>2</sup>, un environnement agréable grâce aux différents travaux d'embellissement réalisés notamment autour des places et sur l'espace public.

Le projet urbain de Perpignan entend poursuivre les actions entreprises pour soutenir et aider l'économie du centre-ville.

Les objectifs affichés sont clairs et s'articulent autour de 2 axes :

- implanter une partie de l'Université en centre-ville,
- faire de Perpignan une destination touristique.

Ces axes viennent compléter les actions de la Ville notamment :

- en matière d'habitat tant à destination des propriétaires occupants que des bailleurs sociaux,
- en matière de politique de stationnement développant l'offre ces dernières années.

**Si l'année 2015 a été consacrée au temps des études des grandes opérations, 2016 va voir le démarrage de travaux importants qui seront achevés à partir de 2017.**

### ● Implanter une partie de l'Université en centre-ville

#### ✓ **Le Campus Maily aux portes du quartier St Jacques : septembre 2017**

Opération majeure de ce mandat, le retour de l'Université en cœur de ville résulte de la volonté politique d'installer 550 étudiants autour du bâtiment historique de l'ancienne Université, l'Hôtel de Maily, qui accueillait l'Université au 18<sup>e</sup> siècle, et jusqu'ici occupé par les archives communales.

Les formations prévues au Campus Maily sont les suivantes :

- ✓ UFR Sciences juridiques et économiques :
  - Licence 3 Administration Economique et Sociale : 40\*
  - Licence 3 Droit : 100\*
  - Master Droit privé : 120\*
  - Master Droit public : 50\*
  - Institut Etudes Judiciaires : 100\*
  - Master en Droit comparé : 90\*

- ✓ UFR Lettres et Sciences Humaines :
  - Master 2 pro - Gestion et Conservation du Patrimoine Territorial : 20\*
  - D.U. Photojournalisme : 20\*

\*effectifs attendus

Ainsi, l'ambition poursuivie est de renouer avec les racines universitaires historiques à travers la réalisation et la réhabilitation d'un espace jadis habité par le savoir.

La Ville entend également permettre à ses étudiants de réinvestir le cœur de ville et favoriser ainsi sa revitalisation. Le projet a été bâti de concert avec l'Université Perpignan Via Domitia (UPVD) qui souhaite inscrire sa dynamique dans l'implantation d'une partie de ses enseignements en cœur de ville, au plus près des acteurs socio-économiques et des habitants.



### Le choix du projet

A la genèse du projet, soixante-six candidats issus d'équipes d'architectes ont postulé afin de proposer leur vision du futur pôle d'enseignement. Trois candidats ont ensuite été retenus, puis un seul a été choisi pour la réalisation de l'ensemble. Le choix qui a été fait, est celui du projet qui traite d'une façon harmonieuse le patrimoine historique, particulièrement riche sur ce secteur de la ville, tout en proposant de le marier à une empreinte tout à fait contemporaine. L'ensemble du projet a été pensé, suivi et réalisé en collaboration avec l'UPVD. Cette coopération totale a permis de lier les intérêts de la Ville à voir ainsi son cœur historique réinvesti par une institution prestigieuse, et ceux de l'Université prenant en compte les contingences liés à l'accueil d'étudiants, de personnel enseignant et administratif...

### Le Campus Mailly

Le site, dénommé « Campus Mailly », s'articule autour de trois édifices d'une superficie de 3.000 m<sup>2</sup> : l'ancienne Université bâtie par Mailly, le Couvent St Sauveur, édifice patrimonial jusqu'ici inoccupé et un édifice à créer l'îlot « Font Nova » sur la place Fontaine Neuve en extension de la médiathèque.

Depuis septembre 2014, les étudiants du Master Gestion et Conservation du Patrimoine Territorial ont déjà investi l'Ancienne Université, suivis de près par les étudiants inscrits au Diplôme Universitaire de photojournalisme, communication et images aériennes. En outre, diverses cérémonies ont, d'ores et déjà, été programmées dans ce lieu prestigieux. Un symbole fort qui marque l'avancée concrète du projet et la volonté de l'Université et de la Mairie de s'approprier les lieux le plus rapidement possible et de donner vie au site. A l'issue du chantier, le Campus Mailly accueillera 550 étudiants.

Après le déménagement des Archives municipales à la Caserne Mangin, également classée Monument Historique, la restructuration de l'Ancienne Université, pourra débuter afin d'accueillir la Présidence, la Vice-présidence et la fondation de l'UPVD.

### Une nouvelle vie pour le quartier

L'installation du Campus Mailly, dans le cœur historique du centre-ville, va induire un changement notoire et un bouleversement dans la vie de ce quartier.



Tout d'abord, l'afflux d'étudiants qui suivront leurs enseignements sur le site et qui vont donc chercher à se loger, devrait entraîner, de fait, une dynamisation du secteur immobilier.

Par ailleurs, un parking est créé à l'emplacement de l'école J. Hachette et derrière l'ancienne école Mme Rolland rue du ruisseau, afin de proposer une offre de stationnement plus large aux riverains, aux étudiants, ainsi qu'au personnel enseignant et administratif. Enfin, cela devrait également induire une augmentation de la consommation et ainsi revitaliser le commerce du centre-ville.

Planning de l'opération :

Début des travaux : mars 2016.

Fin des travaux : juin 2017

L'ensemble de l'opération « Campus Mailly » est estimé à 4,4 M€ HT (hors l'Hôtel Mailly)

Elle devrait bénéficier d'un partenariat financier élargi puisque d'ores et déjà des aides financières sont acquises :

- Perpignan Méditerranée Métropole : 1,5 M€
- Conseil Régional : 1 M€

Nous sommes toujours en attente des décisions de l'Etat, de l'Anru et du Conseil Départemental.

✓ **Les archives municipales déplacées dans le cloître des Dominicains (caserne Mangin)**

Pour que l'ancienne université puisse être installée, les archives municipales déménagent dans le cloître des Dominicains (caserne Mangin) propriété de la Ville.

Cette opération est estimée à 1,4 M€ TTC. L'Etat soutiendra cette opération à hauteur de 30 %. Nous sommes en attente de la décision de la Région et du Conseil Départemental.

Travaux : mars 2016, durée 6 mois



○ **Agir pour transformer Perpignan en destination touristique**

✓ **Le patrimoine historique**

Perpignan bénéficie d'un patrimoine historique exceptionnel. Des contacts sont en cours avec Palma de Majorque et Collioure pour monter un dossier de classement à l'Unesco sur le thème « le Royaume de Majorque ».

Depuis de nombreuses années, le patrimoine historique fait l'objet de travaux sanitaires et d'embellissement dans le cadre d'un programme pluriannuel négocié avec les services de la DRAC.

En 2016 :

- Les travaux de l'église St Jacques s'achèveront par la restauration de l'ensemble des retables (subvention Drac : 50 %). La réhabilitation aura coûté 4 M€ dont une subvention de 1,4 M€.
- Les travaux de l'église St Matthieu se poursuivront et s'achèveront en 2016 ; coût des travaux 1,2 M€, dont une subvention Drac de 0,4 M€.
- Les façades de l'ancienne université seront entièrement restaurées.
- Casa Xanxo : restauration des façades sur patio, du jardin et de la tonnelle. Chef d'œuvre de l'architecture civile du gothique-catalan, la bâtisse de 500 ans a déjà fait l'objet d'une 1<sup>ère</sup> phase de travaux avec la restauration de la façade. La 2<sup>e</sup> phase des travaux (2015/2016) porte sur la restauration, côté jardin, des façades comprenant l'aile principale, l'aile en retour sur le jardin ainsi que le jardin et la tonnelle pour la mise en valeur du patio. Coût des travaux estimé à 0,4 M€ dont subvention Drac de 40 %.



En accompagnement de la mise en beauté de ces monuments, des travaux seront réalisés comme le traitement de l'arrière du Campo Santo, rue Bastion St Dominique pour permettre de traverser le Campo Santo et de cheminer vers l'église des Dominicains par le portail sud après la visite de la chapelle du tiers ordre.

Bien évidemment, tous ces lieux seront ouverts à la visite (horaires hors saison touristique de 11H à 17H30 et saison touristique 1<sup>er</sup> juin-30 septembre de 10H30 à 18H30). Des supports explicatifs plastifiés en 4 langues sont déjà disponibles pour les touristes.

### ✓ **Le développement de Perpignan 3D, visite virtuelle du patrimoine historique**

Perpignan 3D est une application de visite guidée, « animée » par les nouvelles technologies, qui permet à tous de découvrir le riche patrimoine de Perpignan.

Disponible en 4 langues - Français, Catalan, Espagnol et Anglais - elle s'adresse à un large public, local ou touristique. Récréative, elle s'adapte au jeune public, grâce à des commentaires simplifiés et des jeux d'observation.

Cette application e-patrimoine innovante utilise les nouveaux supports de médiation, numériques et mobiles, pour valoriser le patrimoine bâti. Un plan interactif de la ville et un guidage GPS permettent de se repérer facilement et d'accéder aux contenus multimédia didactiques et récréatifs. Les vues panoramiques invitent à une expérience immersive et une visite virtuelle en 360° des lieux. Modélisations 3D et reconstitutions en réalité augmentée d'états disparus apportent une compréhension nouvelle des édifices, en rendant lisible ce que le temps a rendu confus.

Téléchargeable gratuitement sur tablettes et smartphones iOS et Android à partir de l'App Store d'Apple et du Google Play Store, cette application est également installée sur des tablettes en location à l'Office de Tourisme de Perpignan.

L'application tourne en boucle au rez-de-chaussée du Castillet pour permettre aux touristes de se familiariser avec les lieux de visite. Une salle y sera également consacrée dans l'espace touristique cathédral dont la construction s'achèvera fin 2017.



### **Plongez au cœur du passé gothique de la ville !**

L'itinéraire gothique met l'accent sur le style architectural qui caractérise tout particulièrement Perpignan, le gothique méditerranéen, qui s'écarte nettement des modèles du nord de la France, va durablement marquer la capitale catalane et la distingue de son arrière-pays roussillonnais fortement marqué par l'architecture romane. Il intègre donc la plupart des édifices emblématiques du centre ancien, tant religieux que civils.

Un premier itinéraire gothique du quartier Saint-Jean permet, depuis septembre 2015, de découvrir le cœur historique de Perpignan et son histoire au travers de ses grands lieux.

D'autres itinéraires seront disponibles pour la saison touristique 2016.

Coût : 200 K€ - subventions obtenues : PMCA 60 K€ et Conseil Régional 60 K€.

De même, une nouvelle signalétique des monuments sera installée pour guider le touriste et compléter les pupitres et panneaux présentant le patrimoine perpignanais (coût 500 K€).

✓ **Un nouvel espace pour mettre en valeur l'ensemble cathédral**

L'ancienne église Saint-Jean-Le-Vieux, mitoyenne de la cathédrale Saint-Jean, est un édifice en cours de restauration, classé monument historique, appartenant à l'Etat. L'édifice accueillera le trésor de la cathédrale.

C'est dans ce contexte que l'Etat a sollicité la Ville il y a près de 5 ans, afin de convenir d'une convention de gestion pour déléguer à la Ville l'organisation de l'accueil, de l'information et des circuits de visite dans le respect de l'usage par l'affectataire.

La municipalité a voulu donner une nouvelle ambition à ce projet avec l'acquisition de l'ancien presbytère qui présente de graves désordres dans sa structure qui nous a obligés à démolir en urgence l'immeuble.

L'espace libéré permet de créer une voie d'accès directe de la place vers la cathédrale. La reconstruction d'un lieu d'accueil des touristes est à l'étude, mais l'espace libéré qui met en valeur la cathédrale et le Campo Santo nous interroge sur la reconstruction de ce bâtiment.

### ✓ Le musée d'art Hyacinthe Rigaud



Faire de Perpignan une destination, c'est doter le centre-ville de structures patrimoniales et culturelles de qualité. Créé en 1833, le musée d'art Hyacinthe Rigaud a vu sa restructuration et sa rénovation débiter à la fin de l'année 2014 afin de devenir, à l'orée de 2017, la tête de pont de la politique de la Ville en matière d'arts plastiques.

De concert avec le centre d'art contemporain Walter Benjamin, le musée d'art proposera un parcours permanent repensé et enrichi, sans cesse vivifié par une programmation d'expositions temporaires de qualité qui seront autant d'occasions d'attirer un large public au cœur de la cité.

Les travaux qui se poursuivront au cours de l'année 2016, en plus d'étendre les espaces à l'hôtel de Mailly, permettent de réintégrer dans le circuit de visite la partie méridionale de l'hôtel de Lazerme, le jardin suspendu, la façade et le corps de logis ouvrant dessus, ainsi que l'appartement et l'atelier occupés par Picasso. Pour la première fois depuis plus de deux siècles, le public pourra découvrir dans un même mouvement les deux hôtels.

Le redéploiement du musée d'art Hyacinthe Rigaud, qui s'inscrit dans la trame culturelle de la Ville, en secteur sauvegardé, dans la ville ancienne de fondation médiévale sur l'Hôtel de Lazerme et l'Hôtel de Mailly, permettra de disposer de 800 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage pour l'exposition permanente et de 400 m<sup>2</sup> au 2<sup>e</sup> étage pour les expositions temporaires, le rez-de-chaussée étant aménagé d'une salle d'accueil, une boutique de biens culturels, une salle de conférence et un espace pour les activités de pratique artistique destinées au public.

Dès l'automne 2015, la Ville a engagé d'étroites concertations, qui se poursuivront tout au long de l'année, avec des institutions publiques et privées ainsi qu'avec des collectionneurs afin qu'à partir de 2017, grâce à des dépôts et à des prêts, le musée d'art Hyacinthe Rigaud présente aux visiteurs un ensemble riche et cohérent d'œuvres importantes dans l'histoire de l'art et devienne, de fait, l'un des vecteurs majeurs du rayonnement et de l'attractivité de Perpignan.

Coût des travaux : 10 M€ TTC

Subventions acquises : Etat 1 M€, Conseil Régional 1 M€

Subvention en attente : Europe



## ✓ **Le Centre International du Photojournalisme (CIP)**

La ville de Perpignan accueille chaque année depuis 25 ans, dans les lieux patrimoniaux du centre-ville, le festival international du photojournalisme « Visa pour l'Image ».

L'objectif du CIP est de pérenniser l'activité de Visa (subvention 2016 : 520 K€, hors valorisation des mises à disposition des moyens) tout au long de l'année dans le couvent des Minimes, autour d'espaces d'exposition, de consultation d'archivage et conservation des collections.

Coût estimatif des travaux : 0,9 M€ TTC

Subventions acquises : Etat 1 M€, Conseil Régional 1 M€

Travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2016



## ✓ **D'autres outils culturels, déjà opérationnels, complètent le dispositif destiné à dynamiser le centre-ville, notamment :**

- Le **Théâtre de l'Archipel, Le Médiateur**, scène pluridisciplinaire de spectacles vivants qui connaît un véritable succès auprès du public avec 90.869 entrées pour la saison 2014/2015 (1.135 K€ HT de chiffre d'affaires), le plaçant au 5<sup>e</sup> rang des scènes nationales. A titre de comparaison, les 3 anciennes régies Médiateur, Campler, le Théâtre et l'association Les Estivales totalisaient 40.160 spectateurs sur la saison 2009 (415 K€ HT de chiffre d'affaires).

La subvention 2016 pour l'EPCC s'élèvera à 3,5 M€





- Le **Conservatoire à Rayonnement Régional Perpignan Méditerranée** est classé en 1<sup>ère</sup> catégorie pour l'enseignement musical spécialisé dans notre pays. Depuis plus de vingt ans, fort de ses 3 000 élèves et des nombreux professionnels formés ici (dont Bruno MANTOVANI, Directeur du Conservatoire National Supérieur de Paris), il jouit d'une réputation internationale. Pour maintenir le cap fixé par le ministère, il a fallu créer depuis dix ans de nouvelles disciplines, dont la danse-jazz et la danse contemporaine, les musiques actuelles (rock, chanson, fun métal), et renforcer les musiques anciennes et traditionnelles. De plus, la pratique collective est aujourd'hui un aspect fondamental avec tout son volet social et humaniste. Elle ne pouvait se développer qu'avec de nouvelles grandes salles, désormais en plus grand nombre. En 1991, le conservatoire ne pouvait accueillir que 850 élèves. Depuis, le chemin parcouru en pédagogie, diffusion et création, a été immense et le conservatoire agrandi doit être celui du théâtre, de la danse et de la musique pour tous : amateurs et professionnels réunis.

- **L'Arsenal, espace des cultures populaires**, regroupe 2 associations : la Casa Musicale (subvention 2016 : 500 K€ hors valorisation des mises à disposition) et l'Institut Jean Vigo (subvention 2016 : 176 K€ hors valorisation des mises à disposition) dont le travail est reconnu dans le monde culturel. Implantée au cœur de la Ville de Perpignan, la Casa Musicale est un lieu ouvert de pratiques, de rencontres et de créations artistiques en prise directe avec les réalités urbaines d'aujourd'hui. Au carrefour des politiques culturelles et de la politique de la Ville, elle développe une action centrée sur la formation et l'accompagnement des pratiques en amateurs dans une logique de partenariat avec la vie locale. Elle propose 110 heures hebdomadaires d'ateliers de pratique artistique (musiques et danses) pour le tout public et 60 heures pour les scolaires, des master class réguliers et un festival qui s'est imposé au fil des éditions comme véritable temps fort de la vie culturelle perpignanaise (30 000 visiteurs sur 3 jours). Elle accompagne dans leur création, leur structuration et leur professionnalisation des groupes et compagnies de tout le département. Elle est aujourd'hui reconnue régionalement et nationalement pour son savoir-faire et apporte sa contribution dans des instances comme le réseau RPM (Recherche en Pédagogie Musicale) ou comme membre qualifié de l'Observatoire des politiques Culturelles.

### ✓ **Des animations de qualité et un plan marketing pour augmenter la fréquentation**

L'événementiel urbain demeure un point fort dans la politique touristique. Les événements, conçus comme de véritables outils de promotion, sont planifiés après une réflexion stratégique fondée sur des bilans afin d'y apporter cohérence et résultats. Ainsi, un programme événementiel riche, renouvelé, permettant de découvrir ou de redécouvrir des facettes nouvelles du territoire, contribue à renforcer l'attractivité touristique. « Perpignan sur Scène », marque ombrelle culturelle, regroupera donc l'ensemble des grands rendez-vous culturels de Perpignan.

Environ 600 K€ sont consacrés chaque année par l'Office de Tourisme aux animations dont les Jeudis de Perpignan, les Musicales constituent les rendez-vous incontournables de l'été. Ce patrimoine, ainsi animé, est valorisé au travers d'un plan marketing visant à augmenter la fréquentation, fidéliser la clientèle dans une logique de court séjour et générer du chiffre d'affaires sur Perpignan.

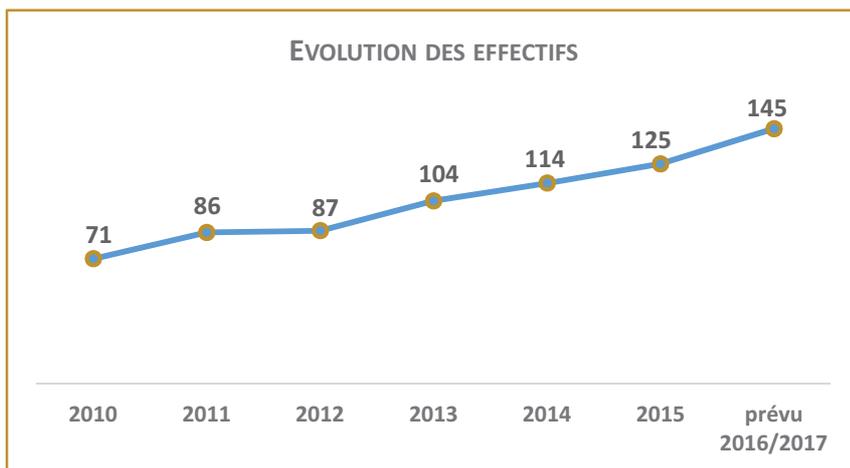
## PARTIE IV – LA SECURITE DES PERPIGNANAIS

La sécurité des Perpignonais a toujours été la priorité, avec un budget de l'ordre de 8 M€ en progression constante. Les moyens alloués depuis plusieurs années à la police municipale en font un outil efficace reconnu par nos partenaires.

Le déclenchement en France de l'état d'urgence permet de l'illustrer. Toutes les forces de sécurité sont mobilisées pour la protection des populations.

Au sein de ces forces, la Police Municipale joue un rôle actif pour assurer la sécurité indispensable à la sûreté des biens et des perpignonais.

Grâce aux importants moyens consentis par la municipalité pour la Police Municipale ces dernières années, celle-ci tient sa place au sein du dispositif de vigilance de telle façon qu'elle est régulièrement saluée par Madame la Préfète et Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique.



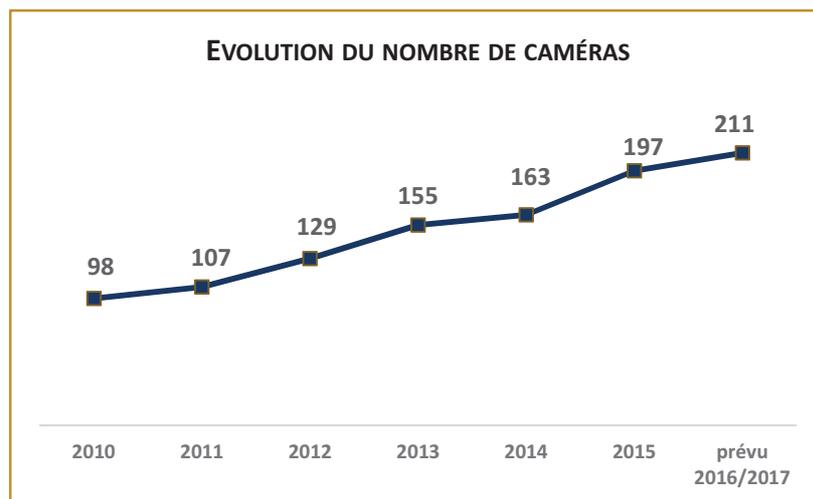
Ainsi les effectifs de la Police Municipale sont passés de 71 agents en 2010 à 125 agents aujourd'hui, et d'ores et déjà un jury de recrutement de 20 agents supplémentaires est prévu en mars 2016. L'objectif fixé est de 60 agents opérationnels supplémentaires sur la durée du mandat.

La Police Municipale est armée à Perpignan depuis 30 ans et se trouve dotée de tous les types d'armes autorisés par la loi : révolver 38 spécial Police, flash Ball, taser, tonfa (matraque à poignée latérale), bombes incapacitantes.

Deux instructeurs de tir et G.T.P.I. (Gestes Techniques Professionnels d'Interventions) exercent à temps complet au sein du corps pour assurer la formation continue des agents.

La professionnalisation permanente du corps, le recrutement d'agents en provenance de la Police Nationale, de la Gendarmerie ou de l'Armée ont permis un renforcement de la collaboration avec la Police Nationale avec plus d'une centaine d'opérations conjointes effectuées en 2015.

Cette augmentation constante des effectifs ne vise pas à pallier le manque de moyens de la Police Nationale car si les deux polices sont complémentaires elles ne disposent pas des mêmes prérogatives et il est important que parmi les 8.500 agents supplémentaires (Police et Gendarmerie) annoncés par le Président de la République, certains soient affectés en nombre suffisant au Commissariat de Perpignan.



Parallèlement, l'outil vidéo de protection se développait pour atteindre près de 200 caméras fin 2015 dont les images sont exploitées 24h/24, 7j/7 au sein du centre de vidéo protection employant 20 personnes. Perpignan se classe 5<sup>e</sup> ville de France pour le nombre de caméras par habitant, ce qui explique l'efficacité du dispositif.

En outre depuis le mois d'août 2015, un agent de Police Municipale a été mis à disposition de la Police Nationale pour participer à l'exploitation des images enregistrées sous l'autorité d'un Officier de Police Judiciaire dans le cadre d'une cellule d'exploitation de la vidéo protection.

Il est regrettable de constater aujourd'hui le désengagement de l'Etat dans le financement de la vidéo protection alors même que toutes les forces de sécurité de l'Etat se sont emparées de l'outil : la Police Nationale, la Gendarmerie, les Douanes se succèdent au sein de notre centre de vidéo protection soit pour surveiller l'espace public en direct, soit pour accéder aux images enregistrées.

Pourtant en 2014, sur une demande de subvention de 191.603 € formulée par le Conseil Municipal du 12 décembre 2013 pour le déploiement de 13 nouvelles caméras, l'Etat n'a octroyé que 7.500 € et pour l'exercice 2015, sur une demande de subvention de 204.353 € du Conseil Municipal du 12 février 2015 pour le déploiement de 15 nouvelles caméras, l'Etat n'a octroyé que 22.500 €.

Il est à noter en outre que la Ville assure seule les frais de fonctionnement (moyens humains et matériels) et de maintenance du système de vidéo protection.

## PARTIE V – LA PROXIMITE

### UNE VILLE PROPRE AU BENEFICE DE TOUS

#### ✓ **Des moyens conséquents, un renforcement du volet répressif**

La Ville de Perpignan dans le cadre de sa politique de proximité, déploie de nombreux moyens pour améliorer le cadre de vie des perpignanais et la propreté de l'espace public. Elle consacre, chaque année, un budget de plus de 8 M€ à l'entretien de l'espace public et à sa remise en état.

Pour accompagner ce travail, elle développe de nombreux moyens, avec ses partenaires (Communauté urbaine et Sydetom 66) afin de permettre aux administrés de bénéficier de services de collecte et de traitement des déchets (numéro vert, déchèteries..).

Des équipements spécifiques sont à la disposition des propriétaires de chiens: plus de 250 distributeurs de poches à crottes ont été installés sur Perpignan, 40 canisites et 10 espaces d'ébats pour chiens ont été créés.

Après une campagne de sensibilisation auprès des citoyens « la Propreté c'est l'affaire de tous » et dans une démarche de qualité de l'espace public, la Ville s'oriente dorénavant sur un volet plus répressif.

En effet, l'importance de ces moyens ne suffit pas à lutter contre l'incivisme des usagers qui représente plus de 5.000 tonnes de décharges sauvages ou de dépôts sauvages ramassés chaque année. Pour remédier à cette situation, la ville de Perpignan applique, en plus de la médiation, les différents règlements relatifs à l'abandon des ordures et autres objets, à l'encontre des personnes portant atteinte à la propreté des espaces publics.

Pour les amendes relatives aux dépôts sauvages, ce sont plus de 60 contrevenants qui sont verbalisés par mois avec un taux d'identification supérieur à 70 %. En plus de l'organisation spécifique mise en place en 2015, avec des agents de police municipale dédiés à ces incivilités, le dispositif sera renforcé en 2016.

Lorsque l'auteur du dépôt sauvage est identifié, en plus du timbre amende (68 €) qui sera dressé, la Ville enlèvera le dépôt et établira un titre de recette au contrevenant afin de rembourser les prestations générées, dans le cas où ce dernier refuse de retirer ce dépôt.

Pour l'enlèvement des dépôts sauvages, deux tarifs sont prévus selon l'importance constatée : l'un forfaitaire (280,8 €) pour les dépôts inférieurs à 1 tonne, le second tenant compte de la durée des moyens d'intervention mobilisés et du traitement des déchets.

L'enlèvement des déjections canines sera lui aussi facturé au propriétaire du chien, sur la base d'une somme forfaitaire (90 €).

Enfin, en cas de dégradation du domaine public, de ses équipements urbains (potelet, candélabre,...) ou de la voirie, la Ville a prévu un tarif spécifique de remise en état, qui sera fonction du temps et des moyens d'intervention sollicités.

### ✓ **Des prestations au service des commerçants du centre-ville**

Afin d'améliorer la qualité de l'espace public et limiter les dépôts sauvages, la Ville propose aux commerçants du centre-ville un service gratuit, et unique en France, de collecte, au porte à porte, des cartons. Ce service permet aussi de préserver l'espace public et d'éviter l'encombrement des points d'apport volontaire dans les rues, prévus pour le tri sélectif des particuliers.

Il n'exonère pas les commerçants de mettre en place leurs propres filières de collecte ou de souscrire à la redevance spéciale comme la loi les y oblige.

Ce service est assuré du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, avec une prise de rendez-vous effectuée la veille par appel téléphonique.

### ✓ **Une réorganisation du service propreté urbaine : le plan d'action propreté**

Dans un souci de rendre plus efficace l'action du service, d'améliorer les conditions de travail des agents en diminuant les accidents de service, et de s'adapter aux nouvelles contraintes, une démarche collective, associant les agents, a permis de définir un nouveau plan d'action fondé sur :

- la sectorisation de la propreté urbaine qui se traduira par huit lieux d'embauches différents :
  - 1 non sectorisé (CTM) + équipe de week-end
  - 3 au centre-ville,
  - 1 au nord (Al Sol)
  - 1 au sud (Stade Roger Ramis, rue du Vilar)
  - 1 à l'ouest (anciens abattoirs)
  - 1 à l'est (ancienne piscine du Champ de Mars)

La mise en œuvre de cette sectorisation, outre le renforcement de la responsabilisation des agents de maîtrise, permettra une meilleure cohésion des équipes et un renforcement du lien avec la population :

- une modification des méthodes de travail visant un accroissement de la polyvalence et une amélioration de notre organisation, notamment le week-end,
- la mise en place d'un volet répressif,
- une amélioration dans l'usage des technologies de l'information et de la communication,
- un renforcement des actions de communication.

### ✓ **Des régies de quartier au service des habitants**

L'un des objectifs de la Ville est l'amélioration du cadre de vie des habitants sur tout son territoire. Toutefois dans certains secteurs, très touchés par la précarité tant économique que sociale, des actions complémentaires doivent être déployées.

Ainsi, la Ville s'est engagée à contribuer à l'objectif de cohésion sociale via les Régies de Quartiers et le déploiement d'Atelier Chantier d'Insertion. Il s'agit d'un moyen efficace d'accompagner vers l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales, en les aidant à élaborer un projet professionnel, en vue de faciliter leur insertion sociale, mais également de redynamiser le tissu local et d'impliquer tout citoyen dans l'amélioration de son espace de vie.

A Saint-Jacques, pour maintenir la propreté de la voirie et les espaces verts de ce quartier et poursuivre les actions de mise en œuvre de sa politique sociale, la Ville a décidé de participer à la création d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) porté par la régie de quartier sud.

La Ville procèdera à l'achat de prestations d'insertion dans le cadre d'activités de maintenance et de nettoyage de l'espace public du quartier consistant en un nettoyage manuel de l'ensemble de la voirie et de ses dépendances (trottoirs, caniveaux, pistes cyclables, pourtours d'arbres...) ainsi que des espaces publics tels que parkings, espaces sportifs de proximité, aires de jeux et espaces verts du quartier Saint-Jacques.

Ces activités viennent compléter les actions réalisées avec des véhicules adaptés par les services de la ville de Perpignan (activités de nettoyage) et les services de la communauté urbaine (activités de collecte des déchets). La participation de la Ville correspond à l'achat de prestations d'insertion et s'élèvera pour l'année 2016 à 146.000 € TTC, soit 16.224 heures de travail réalisées par 12 salariés œuvrant 7j/7 matin et après-midi.

## **UNE VILLE AU SERVICE DES CITOYENS LES PLUS VULNERABLES**

### ✓ **Une prise en compte du handicap**

Une « Mission Handicap Ville » a été créée avec pour objectifs d'accompagner au quotidien la commission communale « accessibilité » et faire le lien entre les institutions, associations, porteurs de projets d'accessibilité et promouvoir des actions de solidarité et citoyenneté.

La Ville mène des travaux de voirie et d'aménagement urbain dans le respect des normes d'accessibilité.

La Charte d'embellissement des terrasses invite les professionnels de la restauration à prendre en considération les besoins des personnes à mobilité réduite et notamment les déficients visuels. Toutes formes d'encombrement des trottoirs et espaces publics sont prises en compte.

De même, des installations spécifiques comme les bornes audio ont été installées soit sous forme de « feux parlants » soit aux abords de bâtiments municipaux pour identification ou information (bus de la Ville).

Désormais, l'application « Perpignan 3D » permet une découverte en 3 dimensions de certains bâtiments pour compenser les difficultés d'accessibilité. Parallèlement, la Ville finalise la mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments accueillant du public.

Le label « Tourisme Handicap » tend à se développer quant aux aménagements recensés pour les parcs et jardins communaux.

Concernant les transports en commun, le schéma directeur d'accessibilité généralise l'accessibilité des stations (actuellement 55 % d'accessibilité).

### ✓ **Des actions vis-à-vis des seniors**

Que ce soit par le biais du contrat local de santé avec des actions déclinées au niveau des mairies de quartier, du CCAS (subvention 2016 : 1,5 M€) ou de la récente mise en place d'une mission citoyenneté des seniors, la Ville œuvre en permanence afin d'intégrer les seniors dans la ville et les rendre acteurs de la cité.

### **DES SERVICES PUBLICS AU PLUS PROCHE DES HABITANTS**

Fin 2015, la mairie de quartier du centre ancien a déménagé à la rue Jeanne d'Arc, dans les anciens locaux de l'état civil, afin de rapprocher les citoyens du cœur de ville de tous les services de proximité.

La Ville maintiendra des annexe-mairies à Saint Matthieu-la Réal et Saint Jacques et installera dans les locaux libérés un centre social doté d'un espace multimédia, de permanences d'associations (Médiance 66, écrivain public, MLJ...), de consultations de santé, de divers ateliers, de soutien à la parentalité, de mise à disposition de salles pour les associations, etc.

Mieux informer les citoyens, les impliquer, les inviter à prendre part aux réflexions, à exprimer leurs besoins, leurs soucis demeure une priorité pour la Ville qui s'appuie sur une organisation centrée sur des mairies de quartiers disposant chacune d'une enveloppe dédiée aux opérations de proximité de l'ordre de 1 M€ ainsi que sur des outils tels la GRU (gestion des relations avec les usagers) ou l'application smartphone pour que chaque citoyen puisse signaler les problèmes qui se posent sur l'espace public pour qu'ils soient traités le plus rapidement possible.

## PARTIE VI – TENDANCES BUDGETAIRES ET GRANDES ORIENTATIONS DE PERPIGNAN

Avec la réduction de la dynamique des recettes, liée au contexte économique et à la diminution drastique et inédite des dotations de fonctionnement versées par l'Etat, les collectivités se trouvent face aux choix suivants :

- augmenter les impôts,
- réduire l'investissement,
- maîtriser le fonctionnement.

Perpignan a fait le choix clair de ne pas augmenter les impôts, pour ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des perpignanais, contrairement à de nombreuses grandes villes (voir p. 38).

Perpignan a également fait le choix de ne pas réduire l'investissement indispensable pour réaliser l'ambitieux projet de territoire visant à dynamiser notre ville pour y créer de la richesse (voir p. 35).

Perpignan a choisi la voie de la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Ce n'est pas le choix de la facilité car cela nécessite un lourd travail de remise en cause des habitudes.

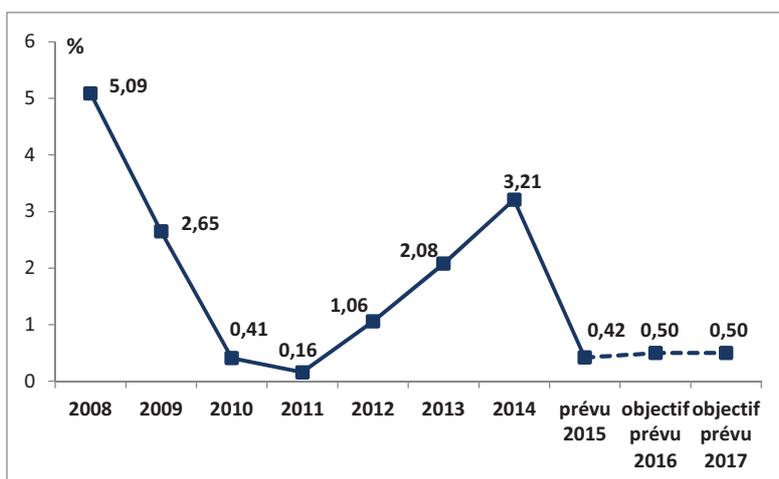
### ✓ La maîtrise de la dépense, priorité absolue pour Perpignan

#### ● Un plan d'efficacité de la dépense publique dans tous les domaines

Perpignan n'a pas attendu la crise financière que connaissent depuis 2 ans les collectivités pour se préoccuper de la maîtrise de la dépense. Des plans d'économies et de réorganisation du service public ont été lancés chaque fois que l'opportunité se présentait. Des dispositifs innovants ont été expérimentés avec succès, notamment, les contrats de performance énergétique pour l'ensemble des bâtiments municipaux.

La diminution du BP 2015 (192,2 M€) par rapport au BP 2014 (194,2 M€) malgré les dépenses qui s'imposent à nous notamment concernant les rythmes scolaires, les désengagements de l'Etat ou encore les augmentations des taux de cotisation de charges sociales illustre notre effort de maîtrise de la dépense.

#### ● Evolution de la masse salariale



La masse salariale représente environ 50 % du Budget Primitif. La maîtrise de cette dépense est l'enjeu auquel les collectivités doivent faire face.

Si le gel du point d'indice depuis 2010 limite l'accroissement de la masse salariale, des mesures nationales interviennent cependant chaque année, comme notamment la revalorisation d'une partie des catégories B et C, la mise en place de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat, la modification du taux de cotisation Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales ou celle de l'âge d'ouverture du droit à la retraite. La baisse globale des effectifs devient un objectif incontournable pour toutes les collectivités qui ne veulent pas alourdir la pression fiscale ou baisser l'investissement. D'autant que les collectivités doivent faire face à des décisions du gouvernement qui conduisent à augmenter le coût de la masse salariale.

Ainsi, en 2014, avec une variation d'effectif nulle et un point d'indice gelé par le gouvernement, la masse salariale évolue d'environ 3 % soit 2,9 M€. Les décisions gouvernementales expliquent cette progression, notamment la revalorisation des catégories C (1.600 agents soit 900 K€), le glissement vieillesse-technicité (600 K€), l'augmentation du taux de la cotisation CNRACL (800 K€ de plus en 2013 et 900 K€ de plus en 2014). En 2015, une nouvelle revalorisation des échelles de rémunération a concerné 2.005 agents pour un montant estimé de l'ordre de 900 K€, les taux de cotisations patronales de 100 K€ et le glissement vieillesse technicité (650 K€).

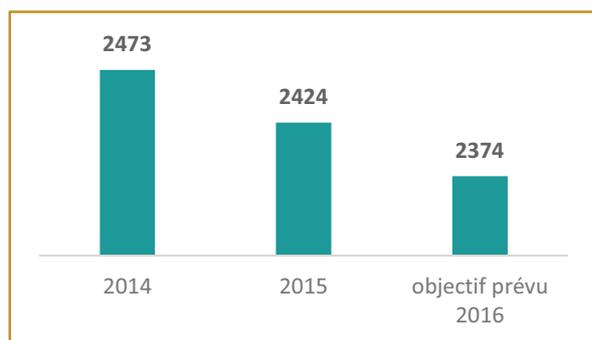
Malgré ces hausses qui s'imposent à nous, le contexte dégradé nous contraint à avoir pour objectif de limiter la progression de la masse salariale en dessous de 1 % environ, pour chacune des 3 années qui viennent. La poursuite de la baisse des effectifs est une condition indispensable pour atteindre cet objectif. Ainsi, **les effectifs qui ont baissé de 187 agents en 6 ans, devraient continuer à diminuer d'environ 50 agents/an**. La Ville enregistre chaque année entre 100 et 120 départs notamment pour cause de retraite. Les recrutements devraient donc être compris en 50 et 70 agents.

L'objectif peut être atteint si nous poursuivons la modernisation de l'administration municipale, notamment, par de nouveaux outils et la e.administration qui propose une mairie ouverte 24h/24 avec toute une série de services à partir de son ordinateur, de sa tablette ou de son smartphone. Alors même que 20 policiers municipaux supplémentaires ont été recrutés en 2015, **les effectifs baissent de 47 agents**.

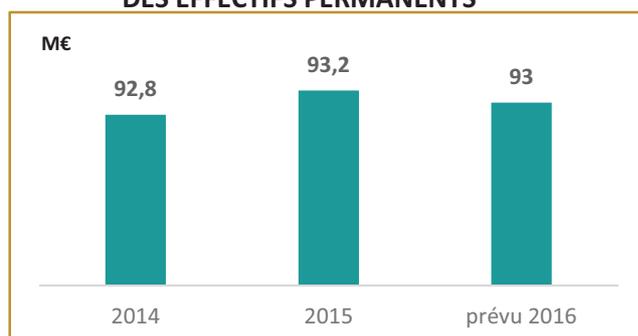
En 2016, et pour chacune des années qui viennent nous devons poursuivre cet objectif, car en 2017, de nouveaux équipements générateurs de nouvelles dépenses de fonctionnement seront opérationnels notamment le Campus Mailly, le musée d'art Hyacinthe Rigaud, une nouvelle crèche au nord et la maison d'assistante maternelle rue du Tour de France.

Par ailleurs, le gouvernement a décidé de transformer une partie du régime indemnitaire en point d'indice. De ce fait, des cotisations patronales nouvelles s'appliqueront à ces points d'indice. Cette mesure concernera en 2016 les catégories B soit une dépense nouvelle de 49 K€. En 2017, cette mesure s'étendra aux catégories A et C et coûtera 380 K€. Par ailleurs, la valeur du point pourrait être révisée en 2017.

## EVOLUTION DES EFFECTIFS PERMANENTS PAYES



## EVOLUTION DU COUT DE LA MASSE SALARIALE DES EFFECTIFS PERMANENTS



La maîtrise de la masse salariale passe également par une application rigoureuse de la réglementation notamment en matière d'avantages en nature. Ainsi, la Ville après délibération du Conseil Municipal en date du 25 juin 2015, a mis en place à compter du 1<sup>er</sup> septembre, la nouvelle réglementation concernant les logements de fonction. Celle-ci prévoit le paiement d'un loyer pour les logements qui ne sont pas concédés pour nécessité absolue de service. Dans tous les cas, les charges sont obligatoirement supportées par les agents occupant ces logements. On entend par charge, les dépenses d'eau, de gaz, d'électricité, de chauffage, liées à l'occupation du logement.

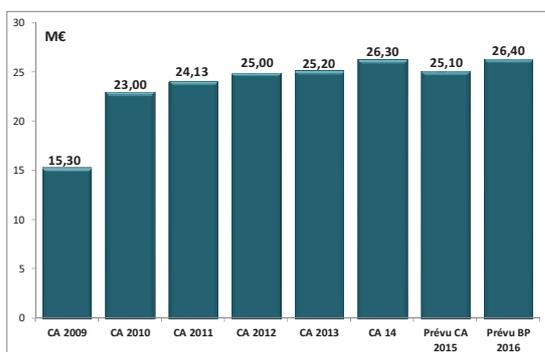
Concernant la durée légale annuelle du travail fixée à 1607 heures, la Ville est en conformité avec la réglementation.

**La maîtrise des dépenses de fonctionnement est la seule marge de manœuvre pour les collectivités qui souhaitent continuer à investir et ne pas augmenter les impôts locaux.**

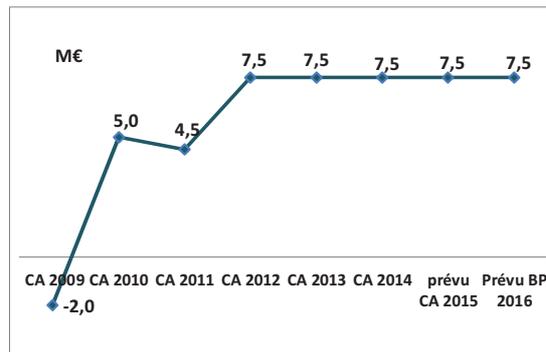
**Ce choix se poursuivra en 2016 et pour les années futures.**

✓ **Un autofinancement net de 7,5 M€ depuis 5 ans**

**AUTOFINANCEMENT BRUT**



**AUTOFINANCEMENT NET**



(Source : Budgets Primitifs – Comptes Administratifs)

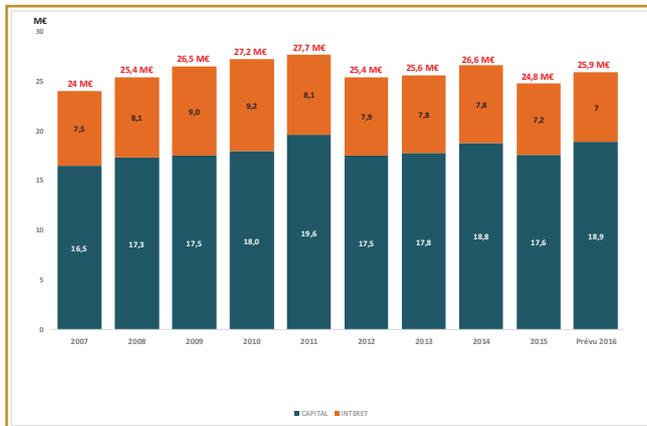
Une fois remboursé le capital de la dette, il reste 7,5 M€ pour autofinancer des travaux et cela depuis 4 ans.

La ville empruntant moins du fait des transferts de compétence à la communauté urbaine, l'autofinancement net pourra être amené à diminuer dans les années futures. En effet, la dette de Perpignan diminuera à compter de 2016.

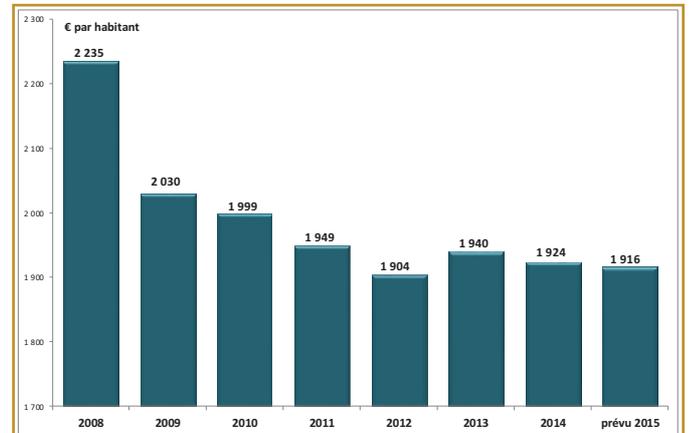
**En 2016, l'autofinancement net sera maintenu au même niveau pour la 5<sup>e</sup> année consécutive.**

## ✓ La dette en diminution

### EVOLUTION DE L'ANNUITE

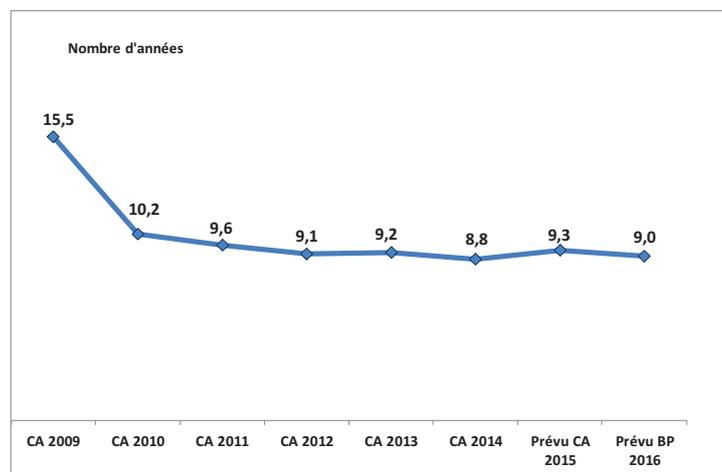


### DETTE PAR HABITANT

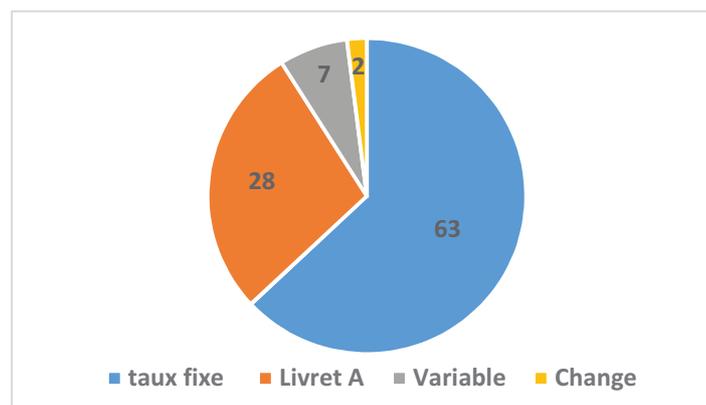


(Source : Comptes Administratifs)

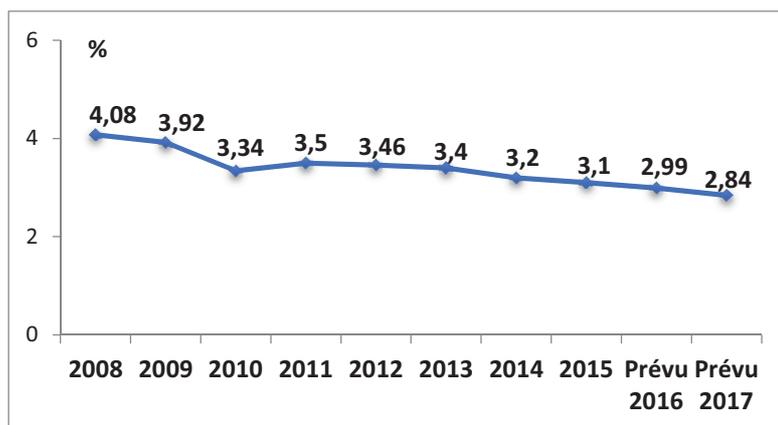
### DELAI MOYEN DE REMBOURSEMENT DU STOCK DE DETTE



### REPARTITION DE L'ENCOURS AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2016



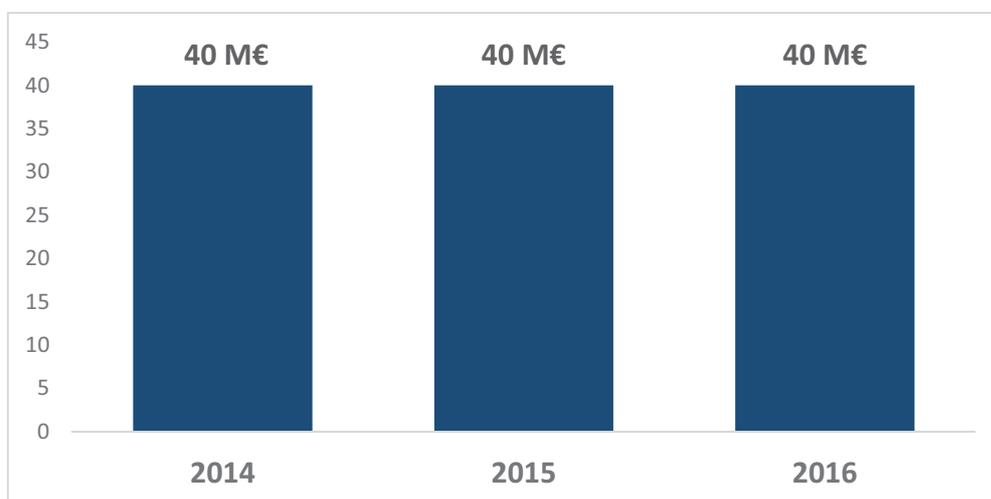
ÉVOLUTION DU TAUX D'INTERET MOYEN



En 2016, le stock de dette diminuera et cette tendance se poursuivra pour les années futures.

✓ **L'investissement stabilisé à 40 M€**

LES DEPENSES D'EQUIPEMENT



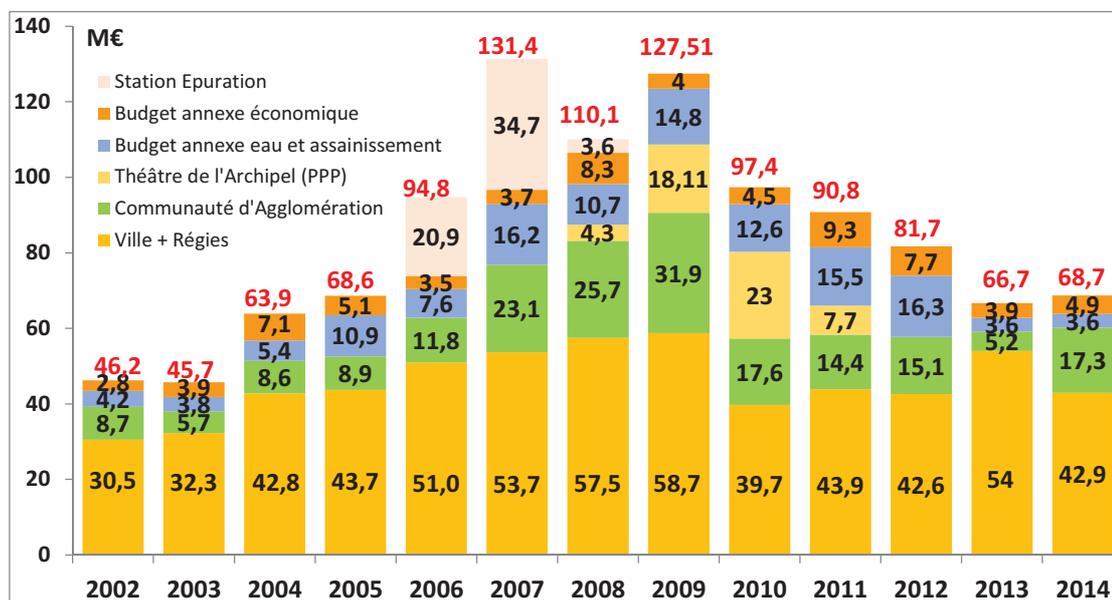
(Source : Budgets Primitifs)

En préservant les équilibres financiers, sans augmenter les impôts ni les ratios d'endettement, Perpignan continue à investir 40 M€ par an en dépense d'équipement.

A partir de 2016, une partie de ces travaux se trouve sur le compte 458-1 correspondant aux travaux désormais de compétence Communauté Urbaine, délégués à la Ville par convention de gestion.

L'analyse consolidée Ville + Communauté Urbaine sur les travaux réalisés sur le territoire de Perpignan devient désormais indispensable.

Si l'on considère les compétences qui étaient les siennes jusqu'au 31/12/2015, le montant des travaux Ville + Perpignan Méditerranée sur le territoire de Perpignan se situe autour de 70 M€ par an.



(Source : Comptes Administratifs)

En plus des travaux sur le cœur de ville, déjà précisés en partie III, les principales autres opérations seront :

**- La création d'un skate park au parc des sports :**

le parc des sports est en pleine restructuration. Des travaux ont déjà été réalisés pour la remise en état des terrains de foot et la construction de tribune/vestiaires, la réhabilitation et la mise en accessibilité PMR des anciens vestiaires, des terrains et de la halle Marcel Cerdan.



Pour 2016, c'est l'aménagement d'un espace de glisse urbaine (Skates, trottinettes, rollers, vélos, ...) qui verra le jour. Ce skate park se veut résolument moderne et attractif. Etendu sur plus de 2.500 m<sup>2</sup>, cet espace ouvert aux skate-boards, rollers et BMX fera partie des plus grands équipements de glisse urbaine du sud de la France. Le projet est composé de 3 espaces distincts en béton, dont un Bowl de plus de 2,80 m de profondeur avec des niveaux de difficultés accessibles aux débutants et utilisateurs plus confirmés. Des gradins naturels ainsi qu'un aménagement paysagé sont prévus en périphérie, comprenant également l'éclairage public et des caméras de vidéo protection.

Coût estimatif de l'opération : 772 K€ TTC

Travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2016

**- La reconstruction du groupe scolaire J.J. Rousseau :**

comprend la restructuration du bâtiment avec le réagencement des salles de classe, la fermeture des coursives extérieures, l'ajout de 2 ascenseurs, la création de sanitaires extérieurs et la création de préaux, offrant de nouvelles perspectives d'accueil. L'architecture de la bâtisse se fera dans une démarche développement durable intégrant dans ses fonctionnalités un confort thermique, visuel et acoustique.

Coût estimatif de l'opération : 5,4 M€ TTC

Travaux : été 2016 - durée : 20 mois



**- La réfection de l'avenue Joffre :**

visé une requalification globale de façade à façade en application de la charte d'aménagement de l'espace public. Rythmé et alterné par un double alignement d'arbre, le stationnement longitudinal des deux côtés de l'avenue sera conservé. Les trottoirs bénéficieront d'un traitement qualitatif assurant plus de confort au piéton. Les carrefours à feux seront équipés d'un sas assurant la priorité aux transports en commun. Le double sens de circulation sera maintenu. Le périmètre d'intervention s'étend du carrefour situé en limite du pont Joffre jusqu'au giratoire Lancaster.

Coût estimatif de l'opération : 5,5 M€ TTC

Etudes : 2016 - Travaux : 2017

**- La réfection de l'avenue Dalbiez :**

Entrée de ville majeure avec un flux de circulation relativement dense aux heures de pointe, l'avenue Victor Dalbiez souffre d'une absence totale de mise en valeur.

Le projet consiste à requalifier globalement cet axe en opérant un véritable partage de la voirie notamment par la création d'une piste cyclable bidirectionnelle, et par l'aménagement de trottoirs. Les arbres condamnés, par une expertise phytosanitaire, seront remplacés par un double alignement d'arbres. Le périmètre d'intervention s'étend du giratoire qui dessert l'école Maintenon jusqu'au passage à niveau.

Coût estimatif de l'opération : 1,75 M€ TTC

Travaux : 2016/2017

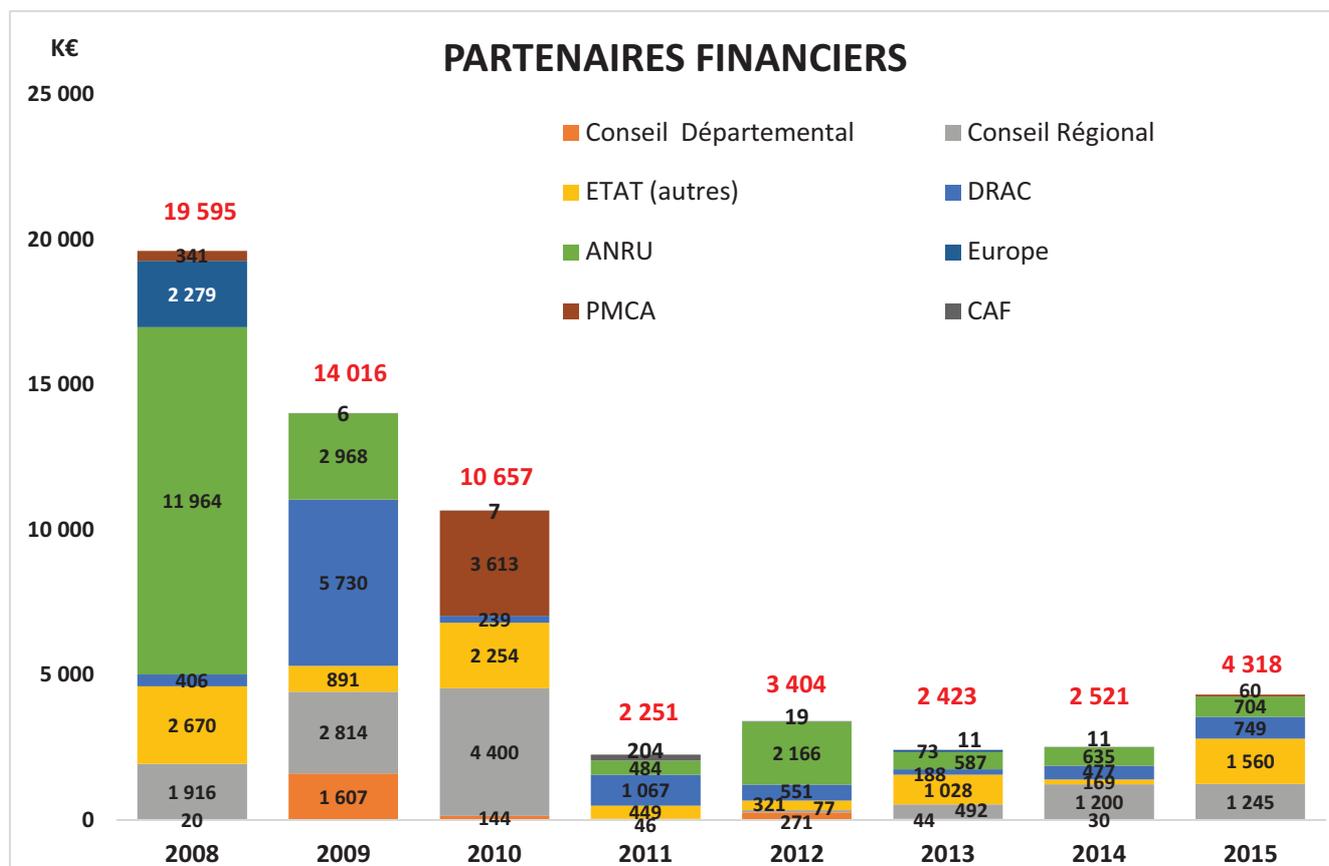
**- Lancement des opérations dans le cadre du PNRU II :**

Les études vont se poursuivre avec pour objectif la signature de la convention, avec l'ensemble des partenaires, fin du 1<sup>er</sup> semestre.

Les quartiers concernés sont le Centre-Ville, le Champ de Mars et la diagonale du Vernet.

Les capacités financières de Perpignan permettent d'inscrire chaque année 40 M€ de dépenses d'équipements nouvelles pour que Perpignan continue à être attractive et pour soutenir l'emploi.

## ✓ Les partenariats financiers en investissement



(Source : arrêtés attributifs)

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine a largement accompagné Perpignan dans le cadre des opérations du PNRU I où 310 M€ ont été investis avec une aide financière de l'ANRU de 87,7 M€ et 48 M€ d'investissement de la Ville.

Le PNRU II en cours de négociation.

L'Europe complète le dispositif dans le cadre de l'Approche Territoriale Intégrée de Feder en apportant 2,5 M€ sur la diagonale du Vernet et le Champ de Mars.

Les négociations avec la Région ont permis d'obtenir 1,4 M€ de financement sur des opérations du centre-ville (voir partie III).

Outre le fonds de concours en investissement de 1,6 M€, Perpignan Méditerranée alloue 1 M€ par an aux opérations d'investissement Contrat de ville.

Paradoxalement, le Conseil Départemental continue à être le partenaire absent.

La recherche de financement auprès des partenaires continuera en 2016 pour atténuer la part financée par le contribuable perpignanaise.

✓ **La fiscalité : progression 0 % pour la 5<sup>e</sup> année consécutive**

La fiscalité communale sera bloquée en 2016 pour la 5<sup>e</sup> année consécutive.

De nombreuses grandes Villes ont augmenté leurs taux en 2015 pour pallier la baisse des dotations versées par l'Etat.

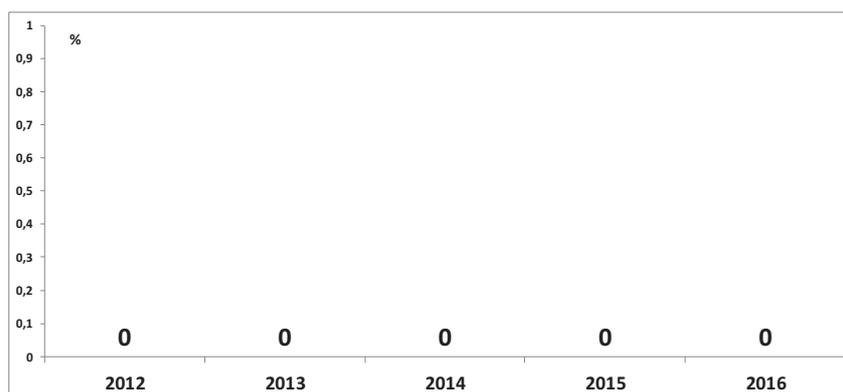
| Ville      | TH    | TFB    | TFNB  |
|------------|-------|--------|-------|
| Lille      | 0%    | +23.3% | 0%    |
| Toulouse   | +15%  | +15%   | +15%  |
| Bordeaux   | +5%   | +5%    | +5%   |
| Marseille  | +4.9% | +4.9%  | +4.9% |
| Tours      | +4.2% | +4.2%  | +2%   |
| Lyon       | +4%   | +6.2%  | +4%   |
| Mulhouse   | +3%   | +3%    | +3%   |
| Strasbourg | +3%   | +3%    | +3%   |

(Source : Observatoire SFL-Forum)

Rappel :

|           |   |   |   |
|-----------|---|---|---|
| Perpignan | 0 | 0 | 0 |
|-----------|---|---|---|

Ce n'est pas le cas de Perpignan qui affiche pour la 5<sup>e</sup> année consécutive des taux de fiscalité sans augmentation.



Perpignan ne fait pas porter l'effort sur le contribuable qui préserve ainsi son pouvoir d'achat. Perpignan fait porter ses efforts sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement comme nous l'avons déjà vu.

Perpignan a des taux de fiscalité communale déjà parmi les plus bas, si on compare les villes de plus de 100.000 habitants.

|                              | Taux 2015   | FONCIER BATI | TAXE HABITATION | T.E.O.M |
|------------------------------|-------------|--------------|-----------------|---------|
| ▶ Villes > 100.000 habitants | Toulouse    | 20,29%       | 18,25%          | 8,50%   |
|                              | Perpignan   | 27,46%       | 18,73%          | 8,22%   |
|                              | Montpellier | 31,18%       | 22,49%          | 11,25%  |
|                              | Nîmes       | 31,05%       | 29,33%          | 14,25%  |
| ▶ Villes > 50.000 habitants  | Albi        | 28,80%       | 15,33%          | 12,20%  |
|                              | Montauban   | 29,13%       | 13,25%          | 9,35%   |
|                              | Narbonne    | 28,34%       | 11,33%          | 12,00%  |
| ▶ Villes < 50.000 habitants  | Carcassonne | 41,69%       | 15,94%          | 11,50%  |
|                              | Béziers     | 26,54%       | 19,53%          | 12,17%  |
|                              | Sète        | 42,12%       | 28,74%          | 18,50%  |
|                              | Foix        | 21,05%       | 12,39%          | 10,34%  |
|                              | Rodez       | 28,94%       | 16,38%          | 9,74%   |
|                              | Auch        | 44,07%       | 17,39%          | 9,91%   |
|                              | Cahors      | 38,25%       | 16,55%          | 12,74%  |
|                              | Tarbes      | 29,43%       | 21,25%          | 10,20%  |

Malgré le contexte économique défavorable, qui conduit l'Etat à ponctionner les dotations des collectivités territoriales ou à prendre des décisions alourdissant sans compensation les dépenses, l'objectif de Perpignan est de bloquer la fiscalité pour 2016 et les années suivantes.

Nous avons examiné les actions que nous souhaitons impulser pour rendre toujours plus attractif le territoire perpignanais et améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

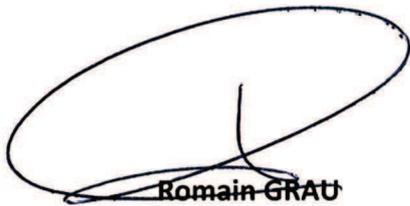
Dans un contexte économique national particulièrement dégradé, dont nous subissons de plein fouet les effets néfastes avec la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat, nous disposons néanmoins d'atouts, notamment le Patrimoine Historique exceptionnel dont la mise en beauté doit constituer l'axe majeur pour faire de Perpignan une destination touristique, le musée d'art Hyacinthe Rigaud ou encore l'implantation de l'Université en centre-ville.

Notre projet pour Perpignan a une vraie ambition pour le rayonnement de notre ville et l'excellence de son service public, auréolé par de nombreux labels qui nous placent parmi les meilleures villes.

Ce projet nous le mettrons en œuvre sans augmenter les taux de fiscalité et en poursuivant la maîtrise des équilibres financiers.

Telles sont les orientations sur lesquelles je vous propose de débattre.

Le 1<sup>er</sup> Adjoint



Romain GRATU

Le Maire



Jean-Marc PUJOL